

ÉDITORIAL / RÉPLIQUES / FONDS COMMUNS / ARTS ET SPECTACLES

Les acériculteurs veulent doubler leur production

PIERRE GINGRAS

Les 10 000 propriétaires d'érablière veulent doubler d'ici cinq ans leur production de sirop qui serait vendue en presque totalité sur le marché international.

À l'heure actuelle, environ 80 % de la production québécoise est vendue à l'extérieur, surtout aux États-Unis, mais aussi en Europe et en Asie. Le Québec produit 70 % du sirop d'érable dans le monde et la récolte de 1998 a donné 54 millions livres de sirop, une baisse de quatre millions par rapport à l'année précédente, une situation surtout attribuable au climat printanier peu propice, et dans une moindre mesure, aux conséquences du grand verglas. L'industrie de l'érable donne de l'emploi à 2500 personnes au Québec et son chiffre d'affaires à la ferme est de 100 millions.

Nous sommes bien loin de la fin des années 80. L'introduction massive de la tubulure de plastique et

des pompes à vide avait provoqué à l'époque une augmentation si rapide de la production qu'on n'arrivait plus à écouler les stocks. En 1992, on avait même 27 millions de livres de sirop en réserve. Mais la promotion internationale a porté fruits et toute la production est maintenant écoulée. Et la demande est telle, indique le secrétaire de la Fédération des producteurs de sirop d'érable du Québec, Charles-Félix Ross, que les acheteurs soutiennent pouvoir vendre sans problème le double de la récolte actuelle.

50 millions d'entailles

Pour atteindre cet objectif, le Québec devrait doubler le nombre d'entailles (on peut en compter

plusieurs par érable) qui est actuellement de 25 millions. Cette croissance exigerait environ 135 000 hectares de peuplements d'érables situés en presque totalité sur des terres publiques, ce qui aurait toutefois un impact infime sur l'exploitation forestière des arbres feuillus, explique M. Ross (75 % des érables québécoises sont situées sur des terres privées).

Ce changement de vocation de certaines forêts publiques implique une nouvelle approche de gestion des contrats d'aménagement et d'approvisionnement forestiers, les CAAF comme on les appelle dans l'industrie. Ces CAAF garantissent un volume de bois aux exploitants sur une période de cinq ans. « Il va sans dire que les méthodes d'exploitation d'une érableière en fonction de la production de sirop ou de la coupe de bois d'oeuvre ne sont pas les mêmes. La mentalité de gestion est aussi bien différente », explique M. Ross.

Au début d'octobre, le ministère

des Richesses naturelles du Québec a entrepris une vaste campagne de consultation pour réviser le régime forestier et la gestion des CAAF. Dans son mémoire déposé la semaine dernière, la fédération des acériculteurs estime que le volume de bois que l'on pourrait soutirer des érables exploitées pour le sirop serait tout aussi important que dans le passé, grâce aux coupes d'aménagement réalisées à chaque année. Actuellement, les forestiers prélèvent environ 35 % des érables à tous les 25 ans.

Le hic, c'est que les dommages causés par la grosse machinerie réduisent considérablement la régénération dans les érables, de presque la moitié de ce qui était prévu. Mais avec l'acériculture la situation serait meilleure, soutient-on à la Fédération. D'autant plus qu'un hectare d'érableière exploité pour la sève rapporte 1244 \$ sur une période d'un an mais seulement 331 \$ si on coupe les arbres pour la matière ligneuse. Le rap-

port est le même pour les emplois créés. « À long terme, sur une centaine d'années, par exemple, les volumes de bois coupés sur les érables pourraient être encore plus grands que dans le passé sans que les érables en souffrent. Et la production acéricole rapporterait en même temps une plus-value considérable, dit M. Ross. Le potentiel acéricole des terres publiques est particulièrement intéressant dans le Bas-Saint-Laurent, l'Outaouais, les Laurentides.

On cite à ce sujet le village de Saint-Athanase, au sud de Rivière-du-Loup, un village forestier irrémédiablement condamné à disparaître faute de bois. En 1985, ses 400 habitants ont décidé de se lancer dans la production acéricole. Aujourd'hui, on y compte 33 érables (600 000 entailles) et 125 personnes y travaillent quelques mois par année. On considère que la région immédiate a un potentiel de 180 000 autres entailles.

CETTE SEMAINE

Un mauvais souvenir

La crise boursière internationale n'aura donc été qu'un mauvais souvenir de 1998. À la Bourse de New York, en tout cas, les pertes de l'été sont déjà gommées et le Dow Jones a repris la route des sommets historiques.

Moins de deux mois après avoir partagé la déprime asiatique, l'indice Dow Jones de la Bourse de New York a établi un nouveau record la semaine dernière. Le plus célèbre indice boursier au monde, qui était passé sous la barre des 7400 points le 8 octobre dernier, a fermé à 9374 mardi, repoussant de 36 points la précédente marque établie à l'été.

Et la frénésie des fusions et acquisitions impliquant de grandes entreprises américaines permet d'espérer aux 10 000 points à court terme, un exploit qui semblait impensable même pour les plus optimistes et pourrait bien d'ailleurs faire tilter quelques systèmes informatiques non pourvus de cinq cases pour loger tous ces chiffres.

Cette marque signifierait un gain de 26 % pour 1998 alors que l'on nageait dans le rouge encore en août. Les petits porteurs d'actions et détenteurs de fonds communs d'investissement qui ont sagement maintenu leurs positions durant cette période trouble, auront bien mérité leur fromage pour cette leçon.

Les marchés européens s'orientent aussi vers de nouveaux sommets tandis que les places financières asiatiques remontent rapidement des abysses (voir la chronique des fonds communs en page B 4).

Les marchés boursiers canadiens, bien qu'en fort rattrapage, souffrent par contre toujours de la déflation des prix des matières premières engendrée par la crise financière asiatique. L'indice TSE 300 de la Bourse de Toronto demeure légèrement en deçà de son niveau de début d'année et l'on ne peut guère compter sur la piètre rentabilité des compagnies canadiennes de ressources pour doper davantage le marché.

Après un krach financier mondial de même ampleur qu'en octobre 1987, les marchés sont donc aujourd'hui pratiquement rétablis ou en voie de guérison sur la planète. L'incertitude avait duré pendant tout l'automne et l'hiver 1987. Il a suffi cette fois de quelques semaines pour retrouver le moral.

Reste une question essentielle : quels seront les effets secondaires de la médecine appliquée pour ranimer les marchés financiers. En réponse au krach de 1987, la baisse des taux d'intérêt initiée par les banques centrales avait créé une bulle financière dont Tokyo s'est ressentie onze ans plus tard. Cette fois, les autorités monétaires internationales ont arrosé l'incendie avec des liquidités en abondance favorisant un environnement déflationniste aux effets encore plus retors.

Paul Durivage

PROFIL BOURSIER

De la friture sur la ligne



Sophie Cousineau

Plus de six mois après l'acquisition de Fonorola, l'ancienne vedette montréalaise de la téléphonie, ravie de dure lutte, Call-Net et ses actionnaires n'ont plus le cœur à la fête.

L'action de Call-Net a fondu : depuis juillet, elle a perdu les deux tiers de sa valeur. Et le rattrapage boursier d'octobre et de novembre l'a complètement ignorée.

Call-Net fonce néanmoins tête baissée. L'entreprise s'attaque maintenant au marché de gros aux États-Unis et s'appête à faire son entrée dans la téléphonie locale au Canada.

Le CRTC annoncera d'ailleurs aujourd'hui les règles du jeu de cette nouvelle concurrence locale (le tarif que paieront les concurrents de Bell pour acheminer des conversations sur ses boucles d'accès, soit les fils qui se rendent jusqu'aux résidences).

Les actionnaires de Call-Net sont-ils au bout de leurs peines ?

Et si le pire est passé, serait-ce le bon moment d'acheter ce titre ?

Ou bien faut-il se tenir loin de Call-Net comme de tous les fournisseurs de services téléphoniques qui se livrent une concurrence quasi fratricide ?

« L'entreprise baigne dans les incertitudes, et celles-ci se reflètent dans la piètre valeur de l'action », note Imtiaz Khan, analyste de la firme de courtage Research Capital Corp., de Toronto.

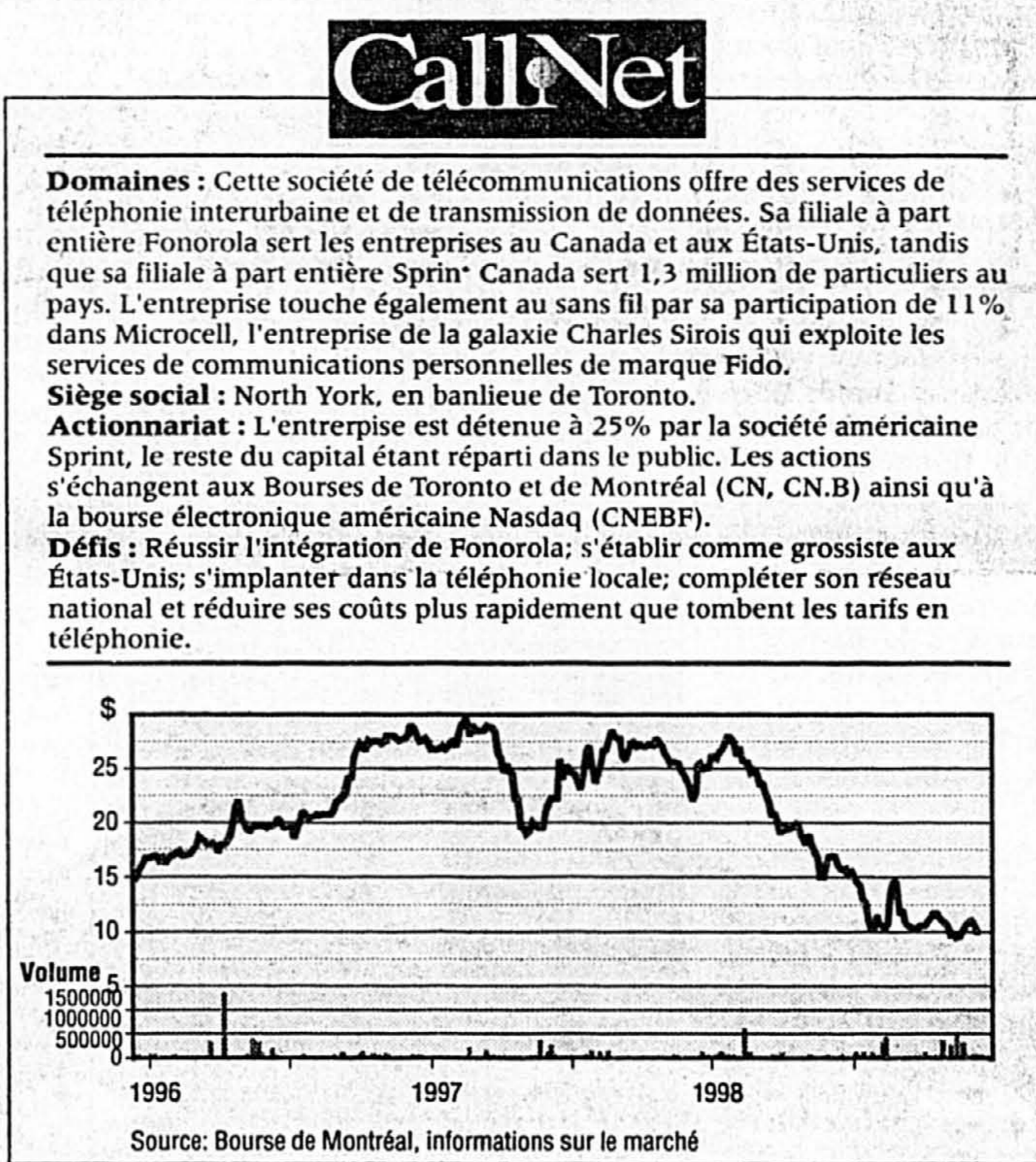
Ces incertitudes expliquent sans doute pourquoi les avis des analystes sont aussi partagés.

Un retour dans le temps s'impose d'abord.

À la mi-avril, Call-Net, la société mère de Sprint Canada, lance une offre publique d'achat non sollicitée de 1,6 milliard pour acheter Fonorola.

À la mi-juin, alors que celle-ci résiste et se dote d'une dragée toxique, Call-Net bonifie son offre à 1,8 milliard. N'ayant déniché aucun sauveur, Fonorola finit par céder.

L'affaire se conclut donc à la fin juin, tandis que les marchés bour-



Domaines : Cette société de télécommunications offre des services de téléphonie interurbaine et de transmission de données. Sa filiale à part entière Fonorola sert les entreprises au Canada et aux États-Unis, tandis que sa filiale à part entière Sprint Canada sert 1,3 million de particuliers au pays. L'entreprise touche également au sans fil par sa participation de 11 % dans Microcell, l'entreprise de la galaxie Charles Sirois qui exploite les services de communications personnelles de marque Fido.

Siège social : North York, en banlieue de Toronto.

Actionnariat : L'entreprise est détenue à 25 % par la société américaine Sprint, le reste du capital étant réparti dans le public. Les actions s'échangent aux Bourses de Toronto et de Montréal (CN, CN.B) ainsi qu'à la bourse électronique américaine Nasdaq (CNEBF).

Défis : Réussir l'intégration de Fonorola; s'établir comme grossiste aux États-Unis; s'implanter dans la téléphonie locale; compléter son réseau national et réduire ses coûts plus rapidement que tombent les tarifs en téléphonie.

siers sont à leur apogée, d'où une première controverse.

Call-Net a-t-elle payé trop cher pour Fonorola ?

Oui, affirme sans détour Frédéric Blondeau, analyste de la maison Tassé & Associés à Québec.

Non, rétorque John Grandy, analyste chez Deacon Capital Corp. à Toronto, en rappelant qu'au moment de cette transaction, des analystes réclamaient une offre aussi élevée que 2,2 milliards.

Autre problème, les résultats de Call-Net ont déçu au deuxième puis au troisième trimestres de cette année.

Pour les neuf mois terminés le 30 septembre, Call-Net a déclaré une perte nette de 157,6 millions ou 2,42 \$ par action, comparé à un bénéfice net de 19 millions ou 36 cents par action à pareille date un an plus tôt.

Là où le bât blesse, selon M. Blondeau, c'est que les sorties de fonds excèdent les rentrées de fonds (fonds autogénérés négatifs). « Les pertes ne sont pas juste liées à l'acquisition de Fonorola mais à l'exploitation », note cet analyste.

Une troisième tuile vient de tomber sur Call-Net sans que l'entreprise y soit cette fois-ci pour quelque chose.

BC Telecom et Telus, les compa-

gnies de téléphone traditionnelles de la Colombie-Britannique et de l'Alberta, projettent de fusionner leurs activités dans le but de devenir un acteur national.

Mais contrairement à ce que plusieurs pensaient, ils prévoient se passer du réseau que complète actuellement Call-Net et acheter plutôt des bouts de réseaux de Ledor, de Vancouver.

« Alors que Call-Net était une cible potentielle d'acquisition, elle hérite à la place d'un concurrent de taille », note un analyste d'une firme de courtage américaine.

Call-Net a perdu 20 % de sa capitalisation sur le coup de l'annonce de la fusion BC Telecom/Telus, le 19 octobre. « C'est loin d'être fait », note toutefois M. Khan, en parlant de ce mariage.

Voilà le cœur du problème : l'industrie des services téléphoniques est en pleine transformation.

D'une part, elle se consolide à coups d'acquisitions de grand éclat.

D'autre part, de nouveaux concurrents surgissent de toutes parts avec la disparition des frontières technologiques entre les compagnies de téléphone, de câble, de satellite et d'informatique.

Call-Net, par exemple, veut se lancer dans la téléphonie locale au cours des premiers mois de 1999. Elle n'est pas seule.

Outre les autres revendeurs de services téléphoniques, des câblodistributeurs comme Cogeco et Vidéotron veulent aussi s'attaquer au monopole de Bell dans le centre du pays.

S'il faut se fier à l'expérience de l'interurbain, les tarifs tomberont en chute libre.

Bien malin qui peut prévoir, dans un tel contexte déflationniste, les revenus et les bénéfices futurs des sociétés en téléphonie.

« Le Canada risque de se retrouver avec des concurrents beaucoup trop nombreux pour la taille du marché », déplore M. Grandy.

Reste à savoir qui aura le meilleur plan de match, qui saura tirer son épingle du jeu.

John Grandy, de Deacon Capital Corp., mise clairement sur l'équipe Call-Net.

« Ils nous ont bien expliqué où ils ont erré et ils ont fait ce qu'il fallait pour changer de cap », dit-il.

S'il craint l'encombrement dans le marché canadien de la téléphonie, il voit des occasions énormes aux États-Unis, un marché de 200 milliards où Call-Net se positionne comme un grossiste en téléphonie.

« Le marché boursier a été très dur envers eux », juge-t-il. Conséquemment, il recommande d'acheter le titre Call-Net.

« Son potentiel d'appréciation est significatif », dit-il sans toutefois dévoiler son cours cible des 12 prochains mois.

Si Imtiaz Khan recommande lui aussi d'acheter le titre de Call-Net, il se montre plus réservé que M. Grandy.

M. Khan attend notamment de connaître les membres de la nouvelle équipe de direction qui pilotera les activités de Call-Net aux États-Unis.

En raison du « haut degré d'incertitude et de la difficulté de prévoir ce qui s'en vient », M. Khan fait une prévision prudente : l'action atteindra 15 \$ d'ici 12 mois.

C'est mieux que le 10 \$ et des poussières d'en ce moment, mais on est encore loin du sommet de 28,75 \$ de la dernière année.

Pour sa part, Frédéric Blondeau ne recommande pas d'acheter des actions Call-Net et suggère à ceux qui en détiennent de les garder (« c'est un vrai hold », précise-t-il, et non une recommandation de vente déguisée).

« Cette période de haute turbulence pour toutes les entreprises de services en télécommunications ne représente pas une bonne occasion d'achat », conclut-il.



LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR AU CORONA 35\$ 25\$ 15\$
 TAXES ET FRAIS DE SERVICE EN SUS.
 SOUPER ÉGALEMENT DISPONIBLE À PARTIR DE 19.95\$ DÈS 18H.
 5 décembre 1998 à 18H30 2490 RUE NOTRE-DAME OUEST BILLETTERIE 514/931.2088
 La Presse CITE ROYAL 102-111 @crouveau BILLETTS 514 790-1245 1 800 361-4595

Éditorial

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS
PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

ROGER D. LANDRY
PRÉSIDENT
ET ÉDITEUR

CLAUDE MASSON
ÉDITEUR ADJOINT
MARCEL DESJARDINS
DIRECTEUR DE L'INFORMATION
ALAIN DUBUC
ÉDITORIALISTE EN CHEF

Magie monétaire

En septembre, on pouvait penser que l'économie mondiale allait plonger dans une vaste récession, à la suite de la débâcle en Asie, de la faillite russe et de la baisse précipitée des cours de la bourse à travers le monde. Deux mois plus tard, les indices boursiers américains atteignent de nouveaux sommets et les bourses canadiennes comblent rapidement les baisses de l'été. Au lieu d'une récession, on parle d'une croissance soutenue au cours des deux prochaines années.

Si le pessimisme de septembre était nettement exagéré, l'optimisme d'aujourd'hui est vraisemblablement aussi. En effet, le redressement des cours de la bourse est dû davantage à la magie de M. Alan Greenspan, le président de la Réserve fédérale américaine, qu'à un changement dramatique des conditions économiques et financières. Mais, en exerçant sa magie, M. Greenspan a perdu un peu de sa crédibilité sur laquelle repose sa capacité de bien encadrer les marchés financiers américains.



Frédéric Wagnière
fwagniere@lapresse.ca

Lors du krach de 1987, les banques centrales avaient reconnu qu'il s'agissait d'un accident de parcours — d'une mésaventure technologique — sans rapport avec la situation de l'économie. On avait donc mis des liquidités à la disposition des banques pour que la débâcle boursière n'entraîne pas une récession.

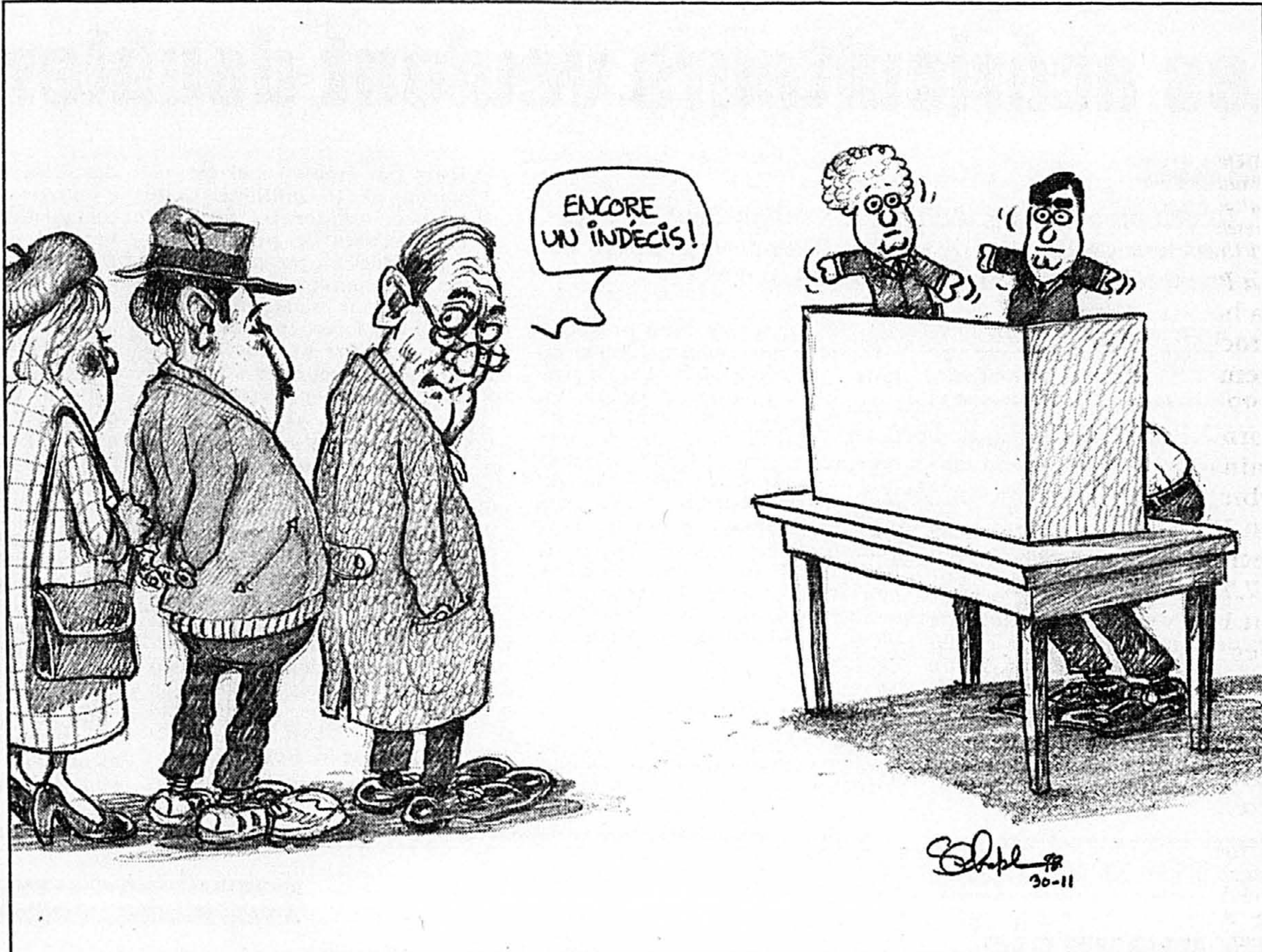
Mais la baisse de l'été dernier n'avait pas une cause fortuite. Elle était le résultat naturel d'un très long marché haussier, une « correction » comme on appelle cela. Et on ne combat pas une correction, qui doit suivre son cours naturellement, car cela introduit une note de réalisme économique dans le marché boursier.

M. Greenspan est très conscient de ce phénomène car, 18 mois plus tôt, il avait mis en garde le Congrès et le public américain contre les dangers d'un optimisme boursier exagéré, susceptible d'entraîner une récession lorsque le public allait s'apercevoir que ses attentes ne se réalisaient pas. Mais lorsque la correction s'est produite, M. Greenspan avait d'autres soucis que de simplement veiller à la bonne marche de l'économie américaine. Seules l'Europe et l'Amérique du Nord étaient encore en pleine croissance, alors qu'ailleurs l'incertitude financière était à son comble. Il devait tenir compte du fait qu'une correction boursière, entraînant une récession aux États-Unis, pourrait plonger le reste du monde dans une crise grave.

C'est pourquoi il a abaissé, à trois reprises, les taux d'intérêt américains, relançant la bourse à la hausse et l'optimisme contre lequel il nous mettait en garde, en février 1997. Du même coup, il a semé l'idée dans le public qu'à l'avenir, il volera au secours de la bourse, si jamais il y a une baisse trop forte, une idée qui est contraire à toute sa carrière à la tête de la Fed.

La baisse des taux d'intérêt ne constitue pas un moyen pour résoudre des problèmes fondamentaux ou structurels, sauf dans des cas exceptionnels, comme en 1987. Une grande partie des problèmes financiers du monde, aujourd'hui, remontent à une telle tentative. En effet, quand la Banque du Japon a constaté, il y a presque 10 ans, que plusieurs banques étaient près de l'insolvabilité, elle a mis d'importantes liquidités à leur disposition à des taux extrêmement bas. Mais ces liquidités ont en grande partie servi à lancer le boom financier en Asie du Sud-Est, qui a pris fin si lamentablement au cours de la dernière année, et non à remettre d'aplomb les banques japonaises.

Mais M. Greenspan reviendra sûrement à des sentiments plus orthodoxes quand il sera clair que des pays comme le Brésil ou l'Argentine ne sont pas en danger de sombrer financièrement. Et il pourrait même y revenir au galop si sa nouvelle politique alimentait davantage la spéculation à la bourse et dans l'immobilier qu'elle permettait de résoudre des problèmes importants.



DROITS RÉSERVÉS

serge.chapleau@lapresse.ca

LA BOÎTE AUX LETTRES

Aide internationale : le plus bas niveau en trente ans

M. Jean Chrétien,

■ Au cours des six dernières années, l'aide canadienne au développement, calculée en dollars constants et en terme de pourcentage du PNB (0,26 %), a été réduite de 29 % et a atteint son niveau le plus bas en trente ans. De plus, selon les indications obtenues de sources généralement bien informées, le gouvernement canadien s'apprête à réduire d'environ 140 millions les budgets affectés aux programmes de l'ACDI, en 1999, alors que les budgets des autres ministères seraient augmentés de 1,5 %.



Jean Chrétien

Cette situation me semble inacceptable pour un pays qui cherche à faire bonne impression sur la scène internationale. En effet, comment le Canada peut-il intervenir dans de nombreux champs d'intervention et entretenir le plus grand nombre de rapports avec des partenaires et des organismes multilatéraux s'il ne cesse de réduire sa participation financière ? C'est d'ailleurs la question que se pose l'OCDE dans une évaluation récente de l'aide canadienne.

Pour ma part, j'estime que la crédibilité du Canada ne pourrait être maintenue que par un engagement financier à long terme qui rétablirait à 0,7 % la part du PNB consacrée à l'aide publique au développement. À courte échéance, les programmes de l'ACDI pourraient être augmentés de 1,5 %, ou de 300 millions. De plus, aux initiatives nationales promises par le gouvernement dans les secteurs de la santé et de l'éducation pourrait s'ajouter un volet international de 100 millions pour les soins de santé de base et l'éducation primaire. Plusieurs raisons militent en faveur de ce volet :

- 1) Les programmes de santé et d'éducation répondent à des besoins humains fondamentaux ;
- 2) Ces programmes sont les plus efficaces pour sauver des vies ;
- 3) Il existe des programmes de qualité mis au point par les organisations multilatérales qui attendent le financement de pays donateurs pour la lutte contre la malaria, la tuberculose et le SIDA, et pour la promotion de la santé maternelle et reproductive, de la nutrition et de l'immunisation ;
- 4) Le contrôle des maladies infectieuses peut entraîner à terme une réduction de la croissance démographique et des pressions sur l'environnement ;
- 5) Les programmes de santé et d'éducation peuvent servir à la promotion de l'expertise canadienne en matière de vaccins, de médicaments, de moustiquaires et autres biens et services ;
- 6) Ces programmes peuvent avoir un effet de levier dans les pays en développement dans la mesure où, conformément à l'initiative 20/20 des Nations unies, ces pays consentiraient à augmenter leurs budgets de santé et d'éducation en échange d'une plus grande contribution canadienne dans ces domaines.



Paul Martin

Une telle stratégie serait tout à fait conforme au plan canadien de réaction aux secousses financières internationales, annoncé par le ministre des Finances, Paul Martin, le 29 septembre dernier, dans lequel ce dernier recommande à la communauté internationale de réagir immédiatement et de porter plus d'attention aux besoins des pays les plus pauvres.

Pierre DORAIS
Ottawa

Déboisement massif en Amérique centrale

■ On nous apprend dans l'édition du 11 novembre de *La Presse* que le déboisement massif pratiqué par les multinationales en Amérique centrale a largement amplifié les dégâts causés par le cyclone Mitch, notamment au Nicaragua et au Honduras ! Dans la même édition, des lecteurs demandent au gouvernement canadien d'être plus généreux envers les pays dévastés, ce avec quoi je suis parfaitement d'accord.

Le hic c'est que, d'une main, on sort les billets pour prendre part à l'aide humanitaire, et que, de l'autre, on se paye un Big Mac ou du beau papier blanc, encourageant par le fait même ces entreprises coupables du déboisement massif en Amérique centrale. Il commence à être temps qu'on fasse le lien entre l'oeuf et la poule...

En effet, si on reconnaît à certaines multinationales une part de responsabilité dans cette catastrophe, on devrait exiger d'elles qu'elles participent en distribuant un peu des milliards de dollars sales qu'elles se font sur le dos de la planète et qui reviennent de droit à ces pays désabusés, catastrophe naturelle ou pas.

Malheureusement, croire à une telle participation relève du domaine de la fabulation. À tout le moins, à titre informatif, on pourrait publier le nom des entreprises qui abattent les forêts à coups de milliers d'hectares dans ces pays. De cette façon, nous pourrions exercer notre droit de protestation en boycottant une partie des coupables de cette immense catastrophe.

Enfin, permettez-moi de bien rire quand j'entends des spécialistes des conditions climatiques nous dire que l'impact de l'activité humaine sur les grands changements climatiques est difficilement prouvable et, s'il y a lieu, difficilement mesurable. Ha ! Ha !

Ève BONIN
Québec

Marchettes : des économies douteuses

■ Nous sommes inquiets par le récent décret du gouvernement du Québec concernant entre autres les aides à la marche (marchettes). Ces appareils ne seraient plus disponibles qu'après une évaluation dans quelques centres agréés de la province.

La population de l'île de Montréal est d'environ 1 800 000 habitants. De ce nombre, 10 % sont des personnes âgées de plus de 65 ans. Considérant que 20 % d'entre elles sont fragiles et éprouvent de la difficulté à accomplir leurs activités de la vie quotidienne, cela correspond à un bassin de population d'environ 36 000 personnes susceptibles de bénéficier de l'aide à la marche. Cette incapacité est habituellement permanente. Donc, le nombre de six mille marchettes prescrites pour la population québécoise, au cours de la dernière année, ne nous paraît pas excessif.

Dans le contexte du « virage ambulatoire » l'accès et la disponibilité de ces aides techniques nous paraît indispensable pour la santé et la sécurité de nos malades et le bon fonctionnement du réseau de santé. Chaque journée d'hospitalisation supplémentaire que pourrait engendrer la sous-utilisation d'une aide à la marche équivaut au coût de quatre marchettes et le coût d'une fracture de la hanche y est de beaucoup supérieur...

Les délais, les coûts additionnels, les déplacements inutiles, l'inefficacité et la duplication des services qu'entraîneront l'application du nouveau système nous font douter de sa pertinence. Les équipes de gériatrie, tant hospitalières qu'ambulatoires (comprenant les gériatres ainsi que les physiothérapeutes et ergothérapeutes), effectuent ce travail avec diligence et efficacité aux établissements de santé associés à l'Université McGill. D'autant plus que la personne âgée n'est pas emballée par l'idée d'utiliser une marchette et que l'équipe qui la connaît bien doit déployer des efforts bien souvent considérables pour la convaincre.

Nous croyons donc que le gouvernement québécois devrait réviser sa nouvelle directive et empêcher un dérapage par une sous-utilisation de cette aide à la marche, qui pourrait se traduire par des coûts humains et monétaires supplémentaires.

Yves BACHER
et José A. MORAIS
gériatres

Centre universitaire de santé McGill

Sérigraphies : on fausse les règles de l'art

Madame Suzanne Vadnais,

Conseil québécois de l'estampe

■ Je viens de recevoir le dernier numéro du magazine culturel *Parcours* (Vol. 4, No. 4) et j'ai été estomaqué de constater que le Centre d'exposition de Baie-Saint-Paul annonçait la vente d'une reproduction sérigraphiée d'une oeuvre de 1989 de Riopelle au prix de 3 000 \$.

Le Québec possède les meilleurs graveurs du pays tout entier. En vendant des reproductions pour des gravures originales, le Centre d'exposition de Baie-Saint-Paul, organisme subventionné par les fonds publics, fausse les règles de l'art, arnaque le public et nuit à l'essor de la gravure québécoise originale. Que l'on ne se surprenne pas que le public tourne le dos à la gravure authentique. Le pauvre ne sait pas toujours reconnaître ce qui est vrai de ce qui est faux.

En mon nom personnel et au nom de tous les graveurs professionnels membres du Conseil québécois de l'estampe, je vous demande de réagir vivement à cette imposture et de décrier haut et fort cette pratique de vendre de simples reproductions de peu de valeur au prix d'oeuvres originales authentiques.

Jean-Claude BERGERON

N.B.

■ La Presse accorde priorité sous cette rubrique aux lettres qui font suite à des articles publiés dans ses pages et se réserve le droit de les abréger. L'auteur doit être clair et concis, signer son texte, donner son nom complet, son adresse et son numéro de téléphone. Adresser toute correspondance comme suit : La boîte aux lettres, La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9. Les textes peuvent également être acheminés par fax au 285-4816 ou par email à l'adresse: edito@lapresse.ca

Un droit sacré

Dans de nombreux pays, on a le choix des exemples pour montrer que les droits et libertés des citoyens sont impunément bafoués.

Au Canada, on aurait plutôt du mal à imaginer des situations qui échapperaient à la portée de nos sacro-saintes chartes devenues les références ultimes pour savoir ce qui est permis ou interdit.



Pierre Gravel
pgravel@lapresse.ca

Ainsi, on a depuis un bon moment cessé de s'étonner devant des atteintes flagrantes au plus élémentaire sens commun. Comme, par exemple, dans une cause criminelle où la culpabilité de l'accusé est évidente, quand un avocat rusé réussit à le faire acquitter en démontrant qu'un des nombreux droits de son client aurait été violé.

Dans ce contexte où les droits individuels prennent facilement le pas sur l'intérêt collectif, on en arrive à considérer comme normales des démarches qui, il n'y a pas si longtemps, auraient couvert de ridicule quiconque aurait songé à s'y engager. Et même à faire des manchettes avec des jugements qui, ailleurs, auraient l'air d'un canular tellement leur contenu devrait aller de soi.

Quand il faut l'avis de la Cour suprême pour dire à un écolier de 13 ans, surpris en possession de drogue, que la direction de son école avait le droit de le fouiller sans violer son droit à la vie privée, on peut s'interroger sur les limites qu'il faudra franchir avant d'admettre qu'à partir de principes valables, on est en voie de tomber dans le ridicule. Et se dire qu'on n'est peut-être pas loin du jour où un bambin portera plainte parce que quelqu'un quel que part n'aura pas respecté son droit sacré de croire au père Noël.

Répliques

La réussite dans les cégeps: il faut savoir lire les chiffres

ÉTIENNE GAGNON

L'auteur a été président de la Fédération étudiante collégiale du Québec, en 1996-1997. Il est présentement étudiant en mathématiques-économie à l'Université de Montréal.

La Presse a fait une manchette avec la hausse alarmante du taux de décrochage dans les cégeps (13 novembre). Rappelons les faits: en 1995-1996, 36,4 % des élèves en formation préuniversitaire qui terminaient leurs études n'avaient pas obtenu de diplôme contre 28,7 %, en 1990-1991. Quant au secteur technique, ces taux s'établissaient à 47,7 %, en 1995-1996, contre 41 %, en 1980-1981. En omettant certaines nuances importantes, La Presse a mal positionné le débat sur la réussite scolaire au cégep et présenté la situation de façon plus catastrophique qu'elle ne l'est en réalité.

Tout d'abord, il faut rappeler que les cégeps ont toujours été l'antichambre du marché du travail: lorsque le marché de l'emploi se détériore, les classes se remplissent; quand il s'améliore, la fréquentation diminue. L'explication de ce phénomène est simple: plus il y a d'emplois disponibles, moins il est nécessaire de posséder un diplôme pour en trouver un. Ainsi, moins d'étudiants s'inscrivent et un plus grand nombre

d'inscrits quittent leurs études pour travailler. C'est ce qui se produit actuellement au Québec avec la reprise économique. La fréquentation au secteur régulier et au secteur des adultes a chuté de 7,0 %, entre 1993-1994 et 1996-1997, l'effectif passant de 254 870 à 236 980 étudiants.

Par ailleurs, l'essentiel de cette baisse provient du secteur de l'éducation des adultes qui a enregistré une baisse de fréquentation de 29,5 %, au cours de cette période, voyant fondre ses effectifs de 75 837 à 56 899 étudiants entre 1993-1994 et 1996-1997. Parce que la grande majorité des étudiants à l'éducation des adultes sont également des travailleurs, on comprend que la reprise économique ait eu pour effet d'augmenter leur taux de décrochage.

De plus, le taux de décrochage n'est pas le seul indicateur de la réussite au cégep. Le taux de cours réussis est fréquemment employé. De ce côté, les nouvelles sont encourageantes. Selon les données les plus récentes du MEQ, le taux de cours réussis est nettement à la hausse à l'enseignement collégial depuis le début de 1996. Au trimestre d'hiver 1998, il s'est établi à 85,4 %, alors qu'il



Pauline Marois

avait varié entre 82,4 % et 83,3 %, au cours des trimestres d'hiver de 1993 à 1997. Jumelé à cette hausse du taux de cours réussis, on observe qu'un plus grand nombre de personnes entreprend et complète des études post-secondaires. Ainsi, la proportion des sortants du système d'éducation détenant un diplôme universitaire ou collégial est passée de 35,3 %, en 1987, à 40,1 %, en 1995, une hausse de près de 14 %. Plus exceptionnelle, la proportion des sortants ne détenant pas de diplôme secondaire a chuté de 30,8 % à 14,7 %, au cours de cette même période. Il est donc évident que le taux de décrochage n'est pas un indicateur valable de la performance réelle d'un ordre d'enseignement lorsqu'il est employé seul.

Derrière le phénomène du décrochage scolaire se cache la nécessité d'offrir davantage de programmes professionnels courts. Le mariage de la formation générale et professionnelle, bien qu'essentiel, ne réussit pas à tous les étudiants du secteur technique. Pour nombre de ces décrocheurs, seuls quelques cours de français ou de philosophie les séparent du diplôme. Ils maîtrisent néanmoins suffisamment de compétences pour entrer

sur le marché du travail. À ce niveau, ce décrochage a beaucoup moins d'effets négatifs que celui du secondaire. La ministre de l'Éducation, madame Pauline Marois, a compris la nécessité d'offrir davantage de programmes courts notamment au secteur des adultes. Certains assouplissements administratifs ont été apportés pour que les cégeps publics augmentent le nombre de programmes d'attestations d'études collégiales (AEC), des programmes professionnels intensifs.

Il faut souligner la préoccupation de la ministre de l'Éducation envers la réussite scolaire au cégep. Au cours de son mandat, elle a mis de l'avant plusieurs mesures structurantes: stimulation de l'offre de programmes courts, hausse des exigences de diplomation au secondaire afin de diminuer le choc de la transition secondaire-collégial, instauration d'épreuves uniformes en français, responsabilisation des étudiants en taxant les échecs à répétition et négociation de l'augmentation du temps d'encadrement avec certains syndicats d'enseignants. Il est malheureusement trop tôt pour mesurer l'impact réel qu'auront ces mesures sur la réussite des étudiants.

Malgré ces mises au point, la nécessité d'agir sur la réussite au collégial est tout aussi pressante. On évalue que les échecs dans les collèges coûtent plus de 100 millions par année à l'État et que chaque hausse de 1 % du taux de réussite par cours génère des économies de 6 millions. Il y a donc place à amélioration. Notamment, il faut repenser les services d'orientation des élèves dès le secondaire et améliorer ceux offerts dans les collèges. Reconnaissons cependant que nous avançons dans la bonne direction.

Les fusions bancaires et le financement des PME

PIERRE BEAUCHAMP

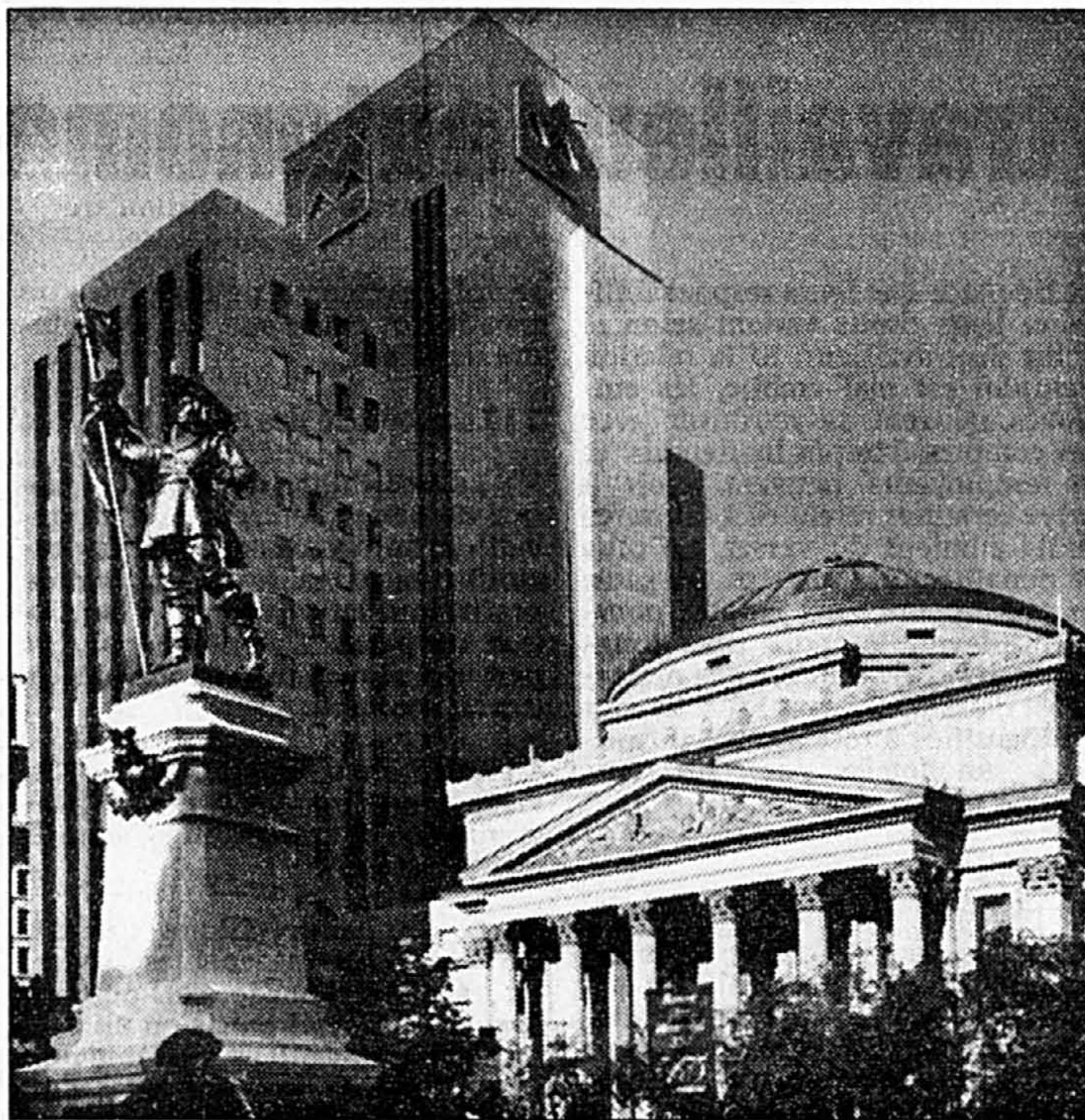
L'auteur est vice-président, centre-ville de Montréal, de la direction du Québec de la Banque de Montréal.

La présente fait suite à l'éditorial du 23 novembre de M. Frédéric Wagnière intitulé « Les PME face aux mégabanes », qui exprime diverses craintes par rapport au projet de fusion des banques et à l'accès au financement pour les PME et qui nous rappelle que « le but économique d'une fusion n'est pas de devenir plus gros, mais de devenir plus efficace et d'offrir de meilleurs services au public ».

Par rapport à ce dernier point, nous sommes tout à fait d'accord et nous n'avons jamais fait de la taille un objectif en soi. Plutôt, celle-ci nous permettrait de bénéficier de ressources additionnelles et de réaliser des économies d'échelle qui nous permettraient d'offrir la meilleure qualité de produits et services à nos clients, tant au niveau des particuliers que des entreprises, et ce, au meilleur coût possible.

Depuis le début de la présente décennie, la Banque de Montréal a fait du marché de la PME une priorité d'affaires et nous avons pu ainsi augmenter nos parts de marché de 10 %, en 1990, à plus de 17 %, présentement, grâce à une série d'initiatives stratégiques visant à répondre aux besoins des PME. En 1997, nous avons approuvé plus de 92 % des demandes de crédit en provenance des PME.

Au niveau du financement de la PME, la banque issue de la fusion de la Banque de Montréal et de la Banque Royale s'est engagée à créer une nouvelle banque pour la PME, qui aurait son propre président, sa propre équipe de direction et sa propre stratégie d'entreprise, et à doubler le budget que les deux banques réunies allouent actuellement au financement des PME, pour le porter de 20 milliards de dollars à 40 milliards de dollars sur une période de cinq ans. La nou-



Fusion de la Banque de Montréal et de la Banque Royale: un avantage pour les PME ?

velle banque pour la PME mettrait également à la disposition des PME un milliard de dollars pour donner accès à des formes de financement spécialisé et à du capital de risque. Enfin, elle disposerait d'une équipe de 2 500 directeurs de comptes chevronnés qui pourraient cheminer au sein de cette banque spécialisée, de sorte que le taux de roulement des directeurs de comptes, une faiblesse qu'identifie à juste titre M. Wagnière, puisse être réduit significativement.

Bref, la fusion de la Banque de Montréal et de la Banque Royale,

qui desservent ensemble quelque 750 000 petites entreprises, ne fera que favoriser l'accès au financement pour les PME, en leur faisant bénéficier de ressources additionnelles, de services plus personnalisés et d'une gamme complète d'options en matière de services bancaires électroniques. Ceci se ferait par le biais d'une banque à part dédiée exclusivement à la PME, filiale de la nouvelle banque fusionnée et qui, comme le souhaite M. Wagnière, aurait l'indépendance nécessaire pour assurer le financement des PME avec « imagination et dynamisme ».

Un outil de développement économique

ALAIN SIMARD

L'auteur est président de l'Équipe Spectra.

Permettez-moi de rectifier la fausse perception de M. René Lareau qui s'inquiétait dans vos pages (La Presse, 12 novembre) de voir le gouvernement injecter 37 millions de dollars « pour le bénéfice des artistes québécois » alors qu'on coupe dans la santé et l'éducation.

Il ne s'agit pas ici de charité faite aux artistes, comme vous semblez l'imaginer, mais plutôt d'un investissement étalé sur trois ans visant à consolider l'industrie du disque et du spectacle pour y créer encore plus d'emplois, notamment par le biais d'un crédit d'impôt sur la masse salariale. Une initiative semblable a déjà largement fait ses preuves dans le domaine du cinéma et de la télévision.

Pour enrayer ce préjugé tenace et sans fondement, il aurait sans doute fallu que M. Bouchard et Mme Beaudoin soulignent à nouveau que le domaine de la culture et des communications est celui

où il en coûte le moins pour créer de nouveaux emplois qui génèrent des recettes fiscales très importantes pour nos gouvernements.

On oublie trop souvent que c'est là un secteur en pleine expansion qui génère à lui seul plus de 70 000 emplois directs, et qui se compare avantageusement à l'industrie pharmaceutique, par exemple.

Le nouveau programme annoncé à l'occasion du dernier gala de l'ADISQ constitue donc une excellente nouvelle pour l'économie québécoise et particulièrement la région métropolitaine où est concentrée la majorité de ces emplois. Voilà certainement une façon rentable d'investir l'argent de nos impôts, qui en bout de ligne permet de mieux alimenter le réseau de la santé et de l'éducation!

Il est grand temps que l'industrie culturelle soit reconnue par le public comme un outil de développement économique au même titre que les autres grappes industrielles.

Les automatistes: de la désinformation

LISE GAUVIN

Mme Gauvin est écrivaine, professeure à l'Université de Montréal et directrice de la revue Études françaises, qui vient de consacrer un numéro spécial à « L'automatisme en mouvement ».

Dans son article publié lundi dernier dans La Presse, René Viau fait la liste de ses griefs et frustrations en ce qui concerne le Centre culturel canadien de Paris. Il n'est pas dans mon intention ni dans ma compétence de juger du bien fondé de ses attaques. Je m'en tiendrai donc strictement au jugement péremptoire qu'il énonce à propos du colloque que j'ai organisé et qui portait sur « Les automatistes et Paris », colloque auquel, détail significatif, il n'a assisté que durant une demi-journée sur quatre.

La phrase qu'il réserve à cet événement se lit comme suit: « Organisé par Lise Gauvin autour de l'exposition, un colloque portant sur « Les automatistes et Paris » n'a pas vraiment cerné le sujet ». Et voilà qui est dit.

Une première inexactitude tient au fait que le colloque n'a pas été organisé « autour de l'exposition »; à l'inverse, le projet d'exposition est venu se greffer à celui du colloque, qui lui était bien antérieur et pour lequel on n'avait directement sollicité. J'ai même dû, à plusieurs reprises, insister auprès des responsables administratifs pour que cette exposition ait lieu. René Viau, que j'ai mis

au courant dès le début du projet, peut lui-même en témoigner.

Deuxième inexactitude, cette fois sous forme d'accusation: « Ce colloque n'a pas vraiment cerné le sujet ». Cette accusation, qui concerne aussi bien les participants que moi-même, me paraît aussi gratuite que grave. Comment un participant, qui n'est venu qu'au moment de sa communication et durant la dernière demi-journée du colloque, peut-il décréter que ce même colloque n'a pas cerné le sujet? Comment peut-il disqualifier toutes les interventions qui ont eu lieu durant ce colloque, aussi bien celle de Gilles Lapointe, qui a fait la conférence inaugurale, que celles d'Harry Bellet, Michel Camus, Jose Pierre, Ray Ellenwood, Patricia Smart, Yannick Resch, Jean-Pierre Denis, Ninon Gauthier, Louise Dery et René Viau lui-même?

Jusqu'à la table ronde finale qui réunissait Thérèse Renaud, Fernand Leduc, Jeanne Renaud et Marcel Barbeau? Est-ce que ces personnes ne sont pas les premières concernées par le sujet proposé? Je ne prétends pas que tout a été dit sur « Les automatistes et Paris » car jamais un colloque n'épuise une question, quelle qu'elle soit. Je trouve seulement navrant que René Viau, après m'avoir assuré à maintes reprises de sa collaboration, ait choisi ce moyen de désinformation le public quant à ce qui s'est réellement passé.

Quel titre accrocheur!

LILIANE LAROCHELLE

Je souhaite répondre à votre reportage intitulé « Une victime de l'hépatite C victime du système » (La Presse, 19 novembre). Quel titre accrocheur!

Comment pouvez-vous accorder un tiers de page à une personne qui se regarde le nombril et tient les autres responsables de ses malheurs et qui n'est même pas capable de se prendre en mains? Pauvre victime...

Comment faire avancer la recherche pour traiter l'hépatite C si personne ne veut faire l'effort d'aider les compagnies pharmaceutiques à expérimenter de nouveaux traitements?

Je suis également infectée par

l'hépatite C et je vais tout essayer afin de permettre à cette jeune femme de guérir un jour. Et moi aussi, j'espère.

Je ne connais pas l'origine de ma maladie, mais je me prends en mains et j'essaie de me guérir. Aucun traitement n'est facile. Aucune maladie n'est agréable. Mais avec l'aide des infirmières et du médecin traitant, j'ai réussi à contrôler ma peur et mon appréhension à pratiquer mes injections trois fois par semaine. Il y a des effets secondaires, mais quel traitement n'en comporte pas. Les diabétiques ne doivent-ils pas également se piquer plusieurs fois par semaine?

Pourquoi imposer aux autres ce qu'on peut faire soi-même? On doit effectivement subir des prises

de sang toutes les deux semaines, au cours des deux premiers mois, et ensuite une fois aux trois mois. Où est le drame? Comment faire avancer la recherche en refusant l'effort qui permettra peut-être un jour de trouver le remède à cette maladie. Personne n'a forcé cette dame à suivre le traitement; au contraire, c'est volontaire.

Mes chances de guérison sont minces, mais même si ce traitement ne fonctionne pas cette fois-ci, il y en aura peut-être un autre la prochaine fois qui fonctionnera.

J'espère lire un jour un reportage sur une personne qui sera guérie à la suite d'un traitement expérimental et qui saura apprécier l'effort des gens qui lui auront permis de guérir.

Économie

Fonds asiatiques : la prudence est de mise

FONDS COMMUNS



Richard Dupaul



LES PROSPECTEURS

Richard Dupaul

Des juniors tentent de rassurer les investisseurs

Les sociétés minières juniors ont été ébranlées récemment par la décision de Revenu Canada de cotiser quelque 2000 contribuables pour des dépenses non autorisées effectuées par des émetteurs d'actions accréditatives.

Aussi, des promoteurs ont décidé de prendre des moyens pour rassurer les investisseurs qui auraient perdu confiance dans ces abris fiscaux.

Dans le cadre de leur financement en cours, qui totalise un maximum de quatre millions de dollars, Exploration Azimut, Exploration Boréale et Exploration Osisko offrent aux investisseurs une sorte de certification des dépenses admissibles au Fonds d'exploration canadien (FEC).

Voici en gros le mécanisme proposé.

Les trois sociétés préparent actuellement un financement par voie d'actions accréditatives avec le courtier Whalen, Béliveau & Associés.

Tout l'argent éventuellement recueilli (moins les frais d'émission) sera conservé par un fiduciaire, le Montréal Trust, qui sera autorisé à verser aux promoteurs un maximum de 15 % des sommes détenues pour la réalisation de travaux d'exploration minière au Québec.

Pour le reste de l'argent, les promoteurs ne pourront y toucher tant que la firme PriceWaterhouseCoopers n'aura pas fourni au fiduciaire une confirmation attestant que les dépenses facturées par les promoteurs ont été bel et bien réalisées et sont conformes aux règles du FEC.

Selon M. Guy Bédard, président d'Exploration Boréale, ce mécanisme ne garantit pas à 100 % que le fisc acceptera les dépenses des promoteurs.

Il faut de toutes manières six à douze mois généralement avant que le gouvernement se prononce sur ces dossiers.

Mais cela devrait permettre de rassurer les investisseurs devenus craintifs face aux actions accréditatives.

M. Bédard croit que les trois entreprises sont en voie de créer un précédent qui pourrait éventuellement être adopté par les sociétés membres de l'Association des prospecteurs du Québec.

« Il y a une lacune dans le système actuel. Souvent les factures des sociétés d'exploration ne sont pas vérifiées tant que le fisc ne vient pas mettre son nez là-dedans ».

Selon M. Bédard, ce n'est pas que les abus ou la fraude soient répandus dans le monde minier.

Le problème est que la Loi de l'impôt contient des « zones grises » qui prêtent à confusion et créent des problèmes, dit-il.

M. Bédard précise que l'admissibilité des dépenses au FEC de Boréale, Azimut et Osisko n'a jamais été contestée par le fisc.

La montée spectaculaire de l'indice Dow Jones de la Bourse de New York, qui établissait un record la semaine dernière, a suscité des réactions divergentes. Certains experts estiment que la Bourse américaine est rétablie de la contagion asiatique et se dirige allègrement vers les 10 000 points, tandis que d'autres croient que Wall Street s'emballerait, les cours étant actuellement à des niveaux beaucoup trop élevés.

Les investisseurs qui partagent cette seconde analyse seront alors tentés de miser sur d'autres marchés pour diversifier leur portefeuille de fonds communs internationaux. Dans cette optique, plusieurs s'intéressent aux fonds asiatiques compte tenu que les tensions ont beaucoup diminué dans cette région du globe.

Cette stratégie est d'autant plus attrayante que les fonds asiatiques, malgré ce qu'on en disait encore récemment, sont les catégories de fonds communs qui ont le mieux fait durant le mois d'octobre. Les fonds Asie-Pacifique terminent bon premier avec un rendement de 14 %, suivis par les fonds japonais avec un taux de rendement de 11 %.

Par comparaison, les fonds d'actions de grandes sociétés américaines et canadiennes affichent des rendements de 8,2 et 8,6 % respectivement.

Cependant, les experts restent partagés sur les perspectives des marchés asiatiques pour les prochains mois et la prudence est de mise pour les investisseurs qui

Fonds d'actions asiatiques

(Rendement en % au 31 octobre 1998)

Nom du fonds	Taux de rendement			
	1 mois	1 an	3 ans	5 ans
AGF Inter. Japon	5,2 %	-10,4 %	1,2 %	-2,1 %
AGF Inter. Asie	18,4	-14,5	-15,6	-6,7
Altamira Japon	8,1	-16,2	-7,9	—
Altamira Asie-Pac.	10,2	-14,1	-17,4	-10,3
CIBC actions Japon.	-5,5	-16,0	-0,6	—
CIBC Extr. Orient	2,4	-16,1	-9,2	-5,9
Dynamic Extr. Orient	3,3	-4,3	-0,6	—
Fidelity crois. jap.	12,1	-5,2	-3,5	-3,4
Fidelity Extr. Orient	36,0	5,0	1,5	3,0
Ligne Verte crois. jap.	12,7	-8,0	-5,1	—
InvesNat act. jap.	13,2	-7,9	-11,8	—
Investors Japon	11,3	-8,5	-8,7	-6,2
Investors Pacifique	15,6	-20,5	-15,2	-7,4
Première Cdn Japon	15,1	-14,4	-12,9	—
Première Cdn Ext. Or.	16,8	-17,9	-7,3	—
Royal actions jap.	10,1	1,6	-4,1	-4,4
Universal Japon	-2,5	-21,1	-9,1	—
Universal Ext. Orient	13,0	-18,4	-13,1	—

NDR : Cette liste n'est pas exhaustive

Infographie La Presse

voudraient se risquer sur cette avenue.

Remontée spectaculaire

À première vue, la performance récente des Bourses asiatiques est impressionnante. Voici les rendements de certaines Bourses pour la période du 24 août au 24 novembre tels que compilés par des firmes financières nord-américaines : Singapour, plus de 65 % ; Hong Kong, 38 % ; Malaisie, environ 60 %.

Or, ces résultats sont trompeurs car ils tiennent compte de la conversion des monnaies locales en dollars américains. Comme les devises asiatiques ont passablement grimpé depuis trois mois, cela a pour effet de gonfler les rendements des indices boursiers de la région pour un investisseur nord-américain.

Par exemple, l'indice Nikkei de la Bourse de Tokyo est actuellement à un niveau semblable à celui qu'il était à la mi-août, même si on parle d'un rendement réel de 18 % depuis trois mois qui découle essentiellement de l'appréciation du yen.

Reste que la récente remontée des indices boursiers en Asie mérite qu'on s'y attarde à nouveau.

M. Marc Veilleux, gestionnaire et directeur de la recherche pour la firme Natcan, est plutôt optimiste quant aux perspectives des marchés asiatiques même si plusieurs pays de la région sont en récession. « C'est vrai que ce n'est pas rose actuellement. La crise économique peut durer encore 12 à 18 mois mais, d'un point de vue boursier, on voit la lumière au bout du tunnel ».

Selon lui, la poussée des marchés asiatiques est en grande partie due à un regain de confiance des investisseurs face aux mesures prises par le Japon pour redresser son système bancaire et pour relancer son économie. Le Japon étant le moteur économique de l'Asie, on juge que les mesures favoriseront une reprise durable.

Son confrère, M. Vital Proulx, vice-président des actions internationales de Natcan, suit de près la Bourse de Tokyo. Il précise que les actions japonaises s'échangent à des multiples moins élevés que ceux des actions américaines et eu-

ropéennes. « Même si le système bancaire va mal et le pays est en récession, toutes les mauvaises nouvelles ont déjà été escomptées ».

Selon M. Proulx, il ne faut pas minimiser les mesures de relance adoptées au Japon — qui comprennent un plan de sauvetage des banques de 525 milliards et des mesures incitatives de 200 milliards pour relancer la consommation domestique — même si elles sont souvent critiquées en Occident.

L'expert recommande cependant aux investisseurs d'y aller modérément avec les fonds japonais.

Très risqué

De son côté, M. Ken Foreman, stratège pour la firme Standard Life Investments, d'Édimbourg, en Écosse, considère que les bourses asiatiques sont « très risquées » malgré la récente embellie.

Parmi les risques associés à la région, il y a toujours la possibilité que la Chine dévalue sa devise, ce qui pourrait déstabiliser toute l'Asie, prévient-il.

Les Chinois, dit M. Foreman, éprouvent des problèmes de surproduction et la tentation demeure grande de stimuler par tous les moyens les exportations. Pékin a prêté une croissance de 8 % de l'économie chinoise cette année mais les experts parlent plutôt d'un taux de 3 à 4 %.

Selon M. Foreman, les problèmes des banques japonaises sont aussi loin d'être réglés et si l'économie ne redémarre pas sous peu, la crise va s'aggraver. Il y a aussi des possibilités d'élection en 1999 qui risquent de torpiller le plan de relance japonais, ajoute-t-il.

Les affaires semblent mieux aller dans le Sud-Est asiatique, reconnaît le spécialiste. La Thaïlande, notamment, a nettoyé son système bancaire et l'inflation est maîtrisée. Et Hong Kong demeure un bastion de stabilité et a su résister jusqu'ici aux pressions de dévaluer sa devise.

Reste que les Bourses asiatiques pourraient connaître d'autres ennuis à court terme et, de ce point de vue, seuls les épargnants disposés à patienter au moins cinq ans devraient investir dans la région, affirme M. Foreman.

Employé ou travailleur autonome ?

VOS IMPÔTS

Michel Lanteigne

collaboration spéciale

La distinction entre un employé et un travailleur autonome peut sembler facile à faire à première vue. Pourtant, la nature de la relation qui existe entre un employeur et un travailleur fait souvent l'objet de litiges devant les tribunaux opposant le fisc et les contribuables.

D'une part, les travailleurs désirent souvent être considérés comme des travailleurs autonomes plutôt que comme des employés pour bénéficier de certains allègements fiscaux (par exemple, pour demander une déduction pour les dépenses engagées afin de gagner un revenu ou encore d'éviter les retenues à la source sur les sommes reçues).

D'autre part, l'employeur n'aura pas à payer les cotisations relatives à l'assurance-emploi, au Régime de rentes du Québec ou au Fonds des services de santé s'il a recours aux services d'un travailleur autonome. Comme on le constate, la tentation est forte pour un employeur et son travailleur de considérer la nature de leur relation comme une relation de travailleur autonome.

Importance du statut

Il est important pour l'employeur et le travailleur de connaître le type de relation d'emploi qui

les lie parce que leurs responsabilités et leurs droits varient selon le statut du travailleur. Si la relation d'emploi est mal établie, les employés peuvent se retrouver avec des comptes d'impôt inattendus, et les employeurs peuvent avoir à payer certaines retenues à la source qu'ils auraient dû verser, en plus de pénalités et d'intérêts. De plus, les travailleurs sans emploi pourraient devoir attendre plus longtemps avant de toucher des prestations d'assurance-emploi s'ils ont été identifiés à tort comme travailleurs autonomes par leur employeur précédent.

Critères de distinction

Les décisions rendues par les tribunaux ont permis d'établir les critères importants permettant de distinguer un employé d'un travailleur autonome. C'est l'analyse de la situation dans son ensemble qui permet de déterminer la nature de la relation qui lie le travailleur à celui qui l'emploie. Les critères servent de guide dans l'appréciation de la relation entre le travailleur et son employeur.

Sans être exhaustifs, les critères suivants sont pris en considération :

1) Le contrôle dans l'exécution du travail : l'employeur décide des moyens à prendre par l'employé pour accomplir sa tâche, alors qu'on ne donne au travailleur autonome que les buts à atteindre. En outre, un employé ne peut se faire

remplacer comme peut le faire un travailleur autonome ou s'adjoindre des aides.

2) La propriété des outils.

3) La possibilité de profit, le risque de perte : l'entreprise d'un travailleur autonome comporte la possibilité raisonnable de réaliser un profit, tout en s'exposant à un risque de perte. L'employé pour sa part est rémunéré en fonction du travail accompli.

4) Le critère d'intégration : les services rendus font-ils partie intégrante de l'entreprise ou ne sont-ils qu'accessoires ?

5) Le résultat spécifique : ce critère vise à déterminer si les services du travailleur sont retenus pour effectuer un travail précis ou au contraire si le travailleur s'est mis personnellement au service d'un employeur pour une certaine période donnée.

6) Attitude des parties quant à leurs relations ou le comportement réel des parties à l'égard du contrat de travail.

— Qu'arrive-t-il si vous êtes un employé ?

L'employé a droit à des avantages, comme des congés de maladie, des jours fériés et des congés annuels payés. Il est aussi assujéti aux retenues pour le Régime de rentes du Québec et pour l'assurance-emploi. Cet égard, l'employeur doit remettre un feuillet T4 ainsi

qu'un Relevé 1 à l'employé.

— Qu'arrive-t-il si vous êtes un travailleur autonome ?

Le travailleur autonome a le droit de demander une déduction pour les dépenses engagées afin de gagner un revenu. En général, il n'a pas le droit de recevoir des prestations d'assurance-emploi. De plus, il doit verser les deux parts (employé et employeur) des cotisations au Régime de rentes du Québec et l'impôt sur le revenu par acomptes provisionnels trimestriels.

Conclusion

Employé ou autonome ? Voilà la question et il n'y a pas de réponse unique qui détermine une relation d'emploi en toutes circonstances. Pour mieux comprendre la question de relation, consultez le nouveau guide de Revenu Canada, « Employé ou travailleur indépendant » de même que le bulletin d'interprétation sur ce sujet de Revenu Québec, RRQ-1-1/R2.

Dans l'article publié le lundi 23 novembre, une erreur s'est glissée au septième paragraphe. La première phrase devrait se lire ainsi : « Au fédéral, un crédit d'impôt remboursable correspondant à 35 % des frais de R&D admissibles... »

Michel Lanteigne, FCA, est associé-directeur de la fiscalité pour le Canada, Ernst & Young.

Une décision qui peut s'avérer fatale en cas de poursuite

VOS ASSURANCES

Daniel Roy

collaboration spéciale

Nous avons traité la semaine dernière de trois aspects importants du portefeuille d'assurance d'une entreprise : la garantie des pertes d'exploitation, celle des biens et celle des risques criminels. Nous nous attardons maintenant à la protection de responsabilité civile générale.

Beaucoup de gens croient à tort que rien ne pourra arriver mais la vie est faite d'imprévus. Beaucoup de nouvelles entreprises ou des commerces en affaires depuis quelques années à peine omettent ou choisissent de ne pas

se procurer d'assurance sous prétexte que c'est trop cher ou que ce n'est pas important pour le moment. Cette décision peut s'avérer fatale en cas de poursuite pour dommages à autrui.

Les dommages à autrui

On entend souvent dire : « ce que je fais n'est pas dangereux » ; « je prends toutes les précautions » ; « mes employés sont compétents » ; « c'est trop cher... » Pensez-y : vous avez probablement investi beaucoup de temps et d'argent dans la création de votre entreprise ; tout à coup, vous recevez une mise en demeure vous tenant responsable de dommages importants. Que cette poursuite soit fondée ou pas, il va falloir vous défendre et si vous n'avez pas d'assurance responsabilité, il faudra défrayer vous-même pour un avocat jusqu'à la conclusion du dossier. Est-ce que votre entreprise

peut supporter ce fardeau financier inattendu ?

Chaque entreprise doit souscrire au minimum 1 000 000 \$ d'assurance responsabilité. Cette garantie couvre les dommages matériels et corporels que l'assuré et ses employés auraient pu causer par accident à des tiers du fait des activités décrites au contrat d'assurance.

Exemple : un entrepreneur est engagé pour effectuer des rénovations dans un immeuble de 18 logis et lors des travaux, il met accidentellement le feu au bâtiment. Son assureur responsabilité prendra sa défense et si l'enquête démontre la négligence de l'entrepreneur, l'assureur responsabilité aura à indemniser les tiers lésés. Il est à noter que tous les frais d'avocats engagés par l'assureur pour défendre l'assuré sont en sus de la limite d'assurance prévue au contrat. Sans assurance, imaginez les conséquences pécuniaires de cet événement

sur l'avenir de l'entreprise.

Responsabilité civile ou professionnelle

Le contrat d'assurance responsabilité contient des exclusions et l'une d'elles concerne la responsabilité professionnelle. Pour les besoins de cet article, il est important de signaler que toutes les entreprises qui offrent des services de consultation, de conseil, de gérance, de planification, de conception ou d'autres services similaires, doivent absolument souscrire une assurance de responsabilité professionnelle en cas d'erreurs ou d'omissions, en plus de l'assurance responsabilité civile générale, afin d'être protégés contre une poursuite éventuelle d'un tiers lésé.

Exemple : un concepteur de logiciels a le mandat d'informatiser la chaîne de production d'un fabricant de boîtes de cartons. À cause d'une erreur de programmation, la pro-

duction est retardée de trois jours. Le fabricant poursuit le concepteur pour sa perte de revenus pendant trois jours. Sans assurance de responsabilité professionnelle, est-ce que le concepteur de logiciels aurait pu faire face à cet imprévu financier ? Si ce concepteur lors de son travail à l'usine du fabricant avait échappé sa cigarette par accident sur une pile de boîtes de cartons, les dommages causés par cet accident auraient été couverts par l'assurance de responsabilité civile générale du concepteur et non pas par l'assurance professionnelle.

Saviez-vous que...

Les consommateurs et les entreprises peuvent exiger une preuve d'assurance responsabilité de ceux qui leur offrent leurs services.

Daniel Roy est courtier en assurance des entreprises chez Dale-Parizeau L.M. inc. Tél : 868-6431 ou www.dplm.com

Fonds communs de placement (revue hebdomadaire)

Notre tableau présente le rendement des fonds d'investissement pour la période se terminant le 27 novembre 1998

Il présente dans l'ordre suivant: 1) La valeur liquidative nette par action

2) La variation de prix en % et en valeur durant la semaine.

4-5) Le rendement en % sur 1 mois et 1 an. Incluant le réinvestissement des dividendes et déduction faite des frais de gestion et autres dépenses du fonds.

Main table containing fund names, categories, and performance metrics (1-month and 1-year returns, NAV, etc.)

Fonds communs de placement (revue hebdomadaire)

Table listing various investment funds with columns for name, VAMPA, and performance metrics (Chg, % Chg, \$ 1m, % 1m, % ann).

Une fusion entre Exxon et Mobil rendrait Esso plus énergétique

PC et AP TORONTO
Esso (Pétrolière Impériale), le plus important producteur de pétrole au Canada, deviendra une société dynamique à forte croissance si jamais Exxon, sa société mère, fusionne ses activités avec celles d'un autre géant du secteur pétrolier, Mobil, estiment les analystes.

Esso, dont le siège se trouve à Toronto, est demeurée plutôt discrète, hier, à la suite de la confirmation de la tenue de discussions entre Mobil et Exxon, qui souhaitent former la plus importante entreprise du secteur énergétique au monde.

Les deux parties ont refusé d'élaborer davantage, se bornant à dire qu'une entente de fusion n'était pas assurée. « La seule information dont nous disposons est la confirmation que des discussions sont en cours, dont nous ignorons la teneur », a déclaré Pius Rolheiser, porte-parole d'Esso à Calgary.

« Je sais que les employés d'Esso sont très intéressés par la nouvelle de ces discussions, mais au-delà de cela, il n'y a pas beaucoup de vraies informations en circulation », a-t-il ajouté.

M. Rolheiser a refusé de spéculer sur l'impact qu'aurait une fusion entre Exxon et Mobil sur Esso, société cotée en Bourse dont Exxon contrôle près de 70 %. Mobil Oil Canada est une filiale à part entière de Mobil, à Fairfax, en Virginie.

Toutefois, les analystes sont d'accord pour dire qu'Esso — présentée depuis quelque temps comme un géant endormi se contentant de racheter des actions et de verser des dividendes plutôt que de croître — deviendrait l'un des producteurs les plus souples au Canada, si jamais elle devait prendre le contrôle des opérations canadiennes de Mobil.

En dépit de cours pétroliers élevés, ces dernières années, exception faite de 1998, Esso a réduit sa production, ne produisant que l'équivalent de 315 000 barils de pétrole par jour, l'an dernier, comparativement à 345 000 barils par jour, en 1993, a indiqué John Clarke, analyste de la firme Deutsche Bank Securities, à Toronto.

Depuis 1995, Esso a consacré trois milliards au rachat de 146 millions d'actions n'appartenant pas à Exxon, histoire de maintenir le cours de celles-ci à un niveau élevé, a ajouté M. Clarke.

« Ils auraient pu dépenser cet argent pour développer d'autres projets et produire, ou quoi que ce soit d'autre », a-t-il déclaré.

Au lieu de cela, Esso a préféré s'assurer d'un bilan sains tache et récolter le fruit de dividendes de trois pour cent.

OPEP : toutes les options sont ouvertes

Agence France-Presse DUBAÏ
Le ministre émirati du Pétrole a affirmé hier à Dubaï que toutes les options étaient ouvertes pour faire remonter les cours du brut avant la prochaine réunion de l'OPEP en mars prochain.

Le secrétaire général de l'OPEP Rilwanu Lukman a pour sa part estimé qu'un prix variant entre 15 et 20 \$ le baril de pétrole était « raisonnable » et demeurerait un objectif du cartel.

S'exprimant à l'occasion d'une conférence internationale sur le gaz à Dubaï, le ministre émirati, Obeid ben Saïf al-Nassiri, a déclaré que « toutes les options étaient ouvertes et les Émirats Arabes Unis appuieraient tout effort concerté des pays membres » du cartel.

Le ministre a tenu ces propos après l'échec de la réunion de l'OPEP jeudi à Vienne, qui a été incapable de réduire davantage sa production pour tenter d'enrayer la chute des prix du brut. Les ministres ont repoussé toute décision à leur prochaine réunion le 23 mars 1999.

« En gagnant du temps (...) nous aurons plus d'occasions de parvenir à de meilleures solutions », a dit M. Nassiri.

Remise d'une bourse de la Fondation Armand-Frappier commanditée par Pierre Fabre / S.A.



De gauche à droite : M. Claude Dupont, directeur de recherche, M. Pierre Lapointe, directeur général de l'Institut Armand-Frappier, M. Patrick St-Pierre, inscrit au programme de doctorat en biologie qui reçoit une bourse de 12 600 \$ et M. Clément Joly, président de la Fondation Armand-Frappier.

La meilleure berline de luxe selon les experts*



Certaines voitures font époque. La BMW 528ia brille toujours au sommet de sa catégorie et pour cause : une tenue de route irréprochable grâce à un système anti-patinage sophistiqué, un moteur d'une souplesse étonnante, un confort et un tableau de commandes dignes des plus exigeants. Pas étonnant que BMW surpasse aussi ses concurrents en matière de sécurité active**. Passez devant, chez l'un des concessionnaires BMW de la région de Montréal.

Source: * Le Guide de l'Auto 1999 ** Test Euro NC 1998

Montréal: BMW Canada, 4090, rue Jean-Talton Ouest, Montréal (514) 731-7871. Laval: BMW Canada, 1430, boul. St-Martin Ouest, Chomedey, Laval (450) 667-4343. Banlieue Ouest: BMW Canada, 16710, Route Transcanadienne, Kirkland (514) 695-6662. Rive Sud: BMW Canada, 8755, boul. Taschereau, Brossard (450) 445-4555.

Le groupe HSBC Holdings a annoncé qu'il garde aussi le logo caractérisé par un hexagone. La Banque Hongkong du Canada est la plus importante de propriété étrangère au pays, avec 130 succursales et des actifs de quelque 25 milliards \$.

Les enseignes, formulaires et cartes de crédit seront modifiés d'ici l'an 2000 : le coût de ce changement, évalué à 50 millions \$, n'inclut pas ceux de l'éventuelle publicité.

Changement à la Hongkong

Le groupe britannique qui détient la Banque Hongkong du Canada baptise celle-ci, adoptant le nom HSBC ici et dans les 78 autres pays où il est présent.

Le groupe HSBC Holdings a annoncé qu'il garde aussi le logo caractérisé par un hexagone. La Banque Hongkong du Canada est la plus importante de propriété étrangère au pays, avec 130 succursales et des actifs de quelque 25 milliards \$.

Les enseignes, formulaires et cartes de crédit seront modifiés d'ici l'an 2000 : le coût de ce changement, évalué à 50 millions \$, n'inclut pas ceux de l'éventuelle publicité.

Soyez à votre affaire! Économisez du LUNDI AU SAMEDI. La Presse

700 Affaires, 800 Avis, 717 Services Spécialisés, 718 Argent à Prêter ou Demander, 801 Avis Légaux, Appels d'Offres.

718 ARGENT À PRÊTER OU DEMANDER. AIDE FINANCIÈRE: REER, CRI, FRV, fond de pension employeur. Contactez-nous sans plus tarder 10 000 \$ et plus scolarisation rapide et confidentiel. Groupe conseil en région: 450-964-8283, sans frais 1-877-285-1902.

718 ARGENT À PRÊTER OU DEMANDER. AIDE FINANCIÈRE: REER, CRI, FRV, fond de pension employeur. Contactez-nous sans plus tarder 10 000 \$ et plus scolarisation rapide et confidentiel. Groupe conseil en région: 450-964-8283, sans frais 1-877-285-1902.

718 ARGENT À PRÊTER OU DEMANDER. AIDE FINANCIÈRE: REER, CRI, FRV, fond de pension employeur. Contactez-nous sans plus tarder 10 000 \$ et plus scolarisation rapide et confidentiel. Groupe conseil en région: 450-964-8283, sans frais 1-877-285-1902.

718 ARGENT À PRÊTER OU DEMANDER. AIDE FINANCIÈRE: REER, CRI, FRV, fond de pension employeur. Contactez-nous sans plus tarder 10 000 \$ et plus scolarisation rapide et confidentiel. Groupe conseil en région: 450-964-8283, sans frais 1-877-285-1902.

718 ARGENT À PRÊTER OU DEMANDER. AIDE FINANCIÈRE: REER, CRI, FRV, fond de pension employeur. Contactez-nous sans plus tarder 10 000 \$ et plus scolarisation rapide et confidentiel. Groupe conseil en région: 450-964-8283, sans frais 1-877-285-1902.

718 ARGENT À PRÊTER OU DEMANDER. AIDE FINANCIÈRE: REER, CRI, FRV, fond de pension employeur. Contactez-nous sans plus tarder 10 000 \$ et plus scolarisation rapide et confidentiel. Groupe conseil en région: 450-964-8283, sans frais 1-877-285-1902.

718 ARGENT À PRÊTER OU DEMANDER. AIDE FINANCIÈRE: REER, CRI, FRV, fond de pension employeur. Contactez-nous sans plus tarder 10 000 \$ et plus scolarisation rapide et confidentiel. Groupe conseil en région: 450-964-8283, sans frais 1-877-285-1902.

718 ARGENT À PRÊTER OU DEMANDER. AIDE FINANCIÈRE: REER, CRI, FRV, fond de pension employeur. Contactez-nous sans plus tarder 10 000 \$ et plus scolarisation rapide et confidentiel. Groupe conseil en région: 450-964-8283, sans frais 1-877-285-1902.

718 ARGENT À PRÊTER OU DEMANDER. AIDE FINANCIÈRE: REER, CRI, FRV, fond de pension employeur. Contactez-nous sans plus tarder 10 000 \$ et plus scolarisation rapide et confidentiel. Groupe conseil en région: 450-964-8283, sans frais 1-877-285-1902.

718 ARGENT À PRÊTER OU DEMANDER. AIDE FINANCIÈRE: REER, CRI, FRV, fond de pension employeur. Contactez-nous sans plus tarder 10 000 \$ et plus scolarisation rapide et confidentiel. Groupe conseil en région: 450-964-8283, sans frais 1-877-285-1902.

718 ARGENT À PRÊTER OU DEMANDER. AIDE FINANCIÈRE: REER, CRI, FRV, fond de pension employeur. Contactez-nous sans plus tarder 10 000 \$ et plus scolarisation rapide et confidentiel. Groupe conseil en région: 450-964-8283, sans frais 1-877-285-1902.

718 ARGENT À PRÊTER OU DEMANDER. AIDE FINANCIÈRE: REER, CRI, FRV, fond de pension employeur. Contactez-nous sans plus tarder 10 000 \$ et plus scolarisation rapide et confidentiel. Groupe conseil en région: 450-964-8283, sans frais 1-877-285-1902.

718 ARGENT À PRÊTER OU DEMANDER. AIDE FINANCIÈRE: REER, CRI, FRV, fond de pension employeur. Contactez-nous sans plus tarder 10 000 \$ et plus scolarisation rapide et confidentiel. Groupe conseil en région: 450-964-8283, sans frais 1-877-285-1902.

718 ARGENT À PRÊTER OU DEMANDER. AIDE FINANCIÈRE: REER, CRI, FRV, fond de pension employeur. Contactez-nous sans plus tarder 10 000 \$ et plus scolarisation rapide et confidentiel. Groupe conseil en région: 450-964-8283, sans frais 1-877-285-1902.

718 ARGENT À PRÊTER OU DEMANDER. AIDE FINANCIÈRE: REER, CRI, FRV, fond de pension employeur. Contactez-nous sans plus tarder 10 000 \$ et plus scolarisation rapide et confidentiel. Groupe conseil en région: 450-964-8283, sans frais 1-877-285-1902.

Boisbriand : les employés de GM poursuivent leur croisade

MARIE-CLAUDE GIRARD

Le directeur québécois des Travailliers canadiens de l'automobile (TCA), Luc Desnoyers, rencontrera cette semaine la direction américaine de General Motors pour discuter de l'avenir de l'usine de Boisbriand.

Une première rencontre aura lieu aujourd'hui, à Windsor, en Ontario. Puis, le groupe se rendra demain à Warren, au Michigan, où sont exposés les 23 nouveaux modèles à produire. Mercredi, une rencontre importante aura lieu également à Boisbriand avec un dirigeant de l'organisation nord-américaine de GM.

Ainsi, le syndicat poursuit sa croisade auprès de GM pour faire

valoir le potentiel de l'usine de Boisbriand, menacée comme les autres par le projet de restructuration majeure de l'entreprise, mais aussi par la baisse des ventes des modèles produits au Québec. Les Camaro et Firebird sont de moins en moins populaires auprès des acheteurs.

Les travailleurs tenteront une fois de plus de convaincre l'entreprise de doter l'usine de Boisbriand d'un atelier de carrosserie flexible permettant de produire différents modèles, une façon de garantir la survie de l'usine à plus long terme. Pour l'instant, la fin de la production est prévue pour l'an 2000.

C'est la première fois en deux ans que des représentants des travailleurs de Boisbriand peuvent s'entretenir avec la haute direction de GM, note M. Desnoyers. Il s'agit d'une occasion rêvée de vanter les mérites de l'usine québécoise, à un

moment où les pressions des syndicats américains se font de plus en plus fortes.

Alors que GM songe à fermer plusieurs de ses 13 usines d'assemblage en Amérique du Nord, chaque syndicat tente de protéger ses travailleurs. Le président de la section locale 1163 des TCA, Richard Fournier, se demandait d'ailleurs au début du mois si la compagnie oserait fermer certaines de ses neuf usines américaines sans toucher aux quatre usines canadiennes. La grève de l'été dernier, qui a paralysé toute la compagnie, est encore fraîche à la mémoire.

Par ailleurs, une centaine de travailleurs, surtout les plus jeunes, seront mis à pied comme prévu le 7 décembre à Boisbriand. Ces licenciements ont été annoncés au printemps. On prévoyait déjà la mise à pied de 350 employés entre juillet et décembre, en raison de la réduction du rythme de production.

La Deutsche Bank AG avale la Bankers Trust

AP et Reuters
New York

La première banque allemande, la Deutsche Bank AG, avalera l'américaine Bankers Trust.

Les conseils d'administration des deux institutions ont approuvé l'offre d'achat d'environ 9,5 milliards US, a indiqué hier une source proche des négociations.

« C'est fait, c'est signé, il n'y a rien à changer », a déclaré la même source.

Les deux parties avaient laissé entendre la semaine dernière que la Deutsche Bank proposait de déboursier 93 \$ US l'action en liquide pour se porter acquéreur de la Bankers Trust.

Avec des actifs de 675 milliards \$ US, la Deutsche Bank est la plus importante banque allemande, tandis que la Bankers Trust, dont les avoirs totalisent 156 milliards \$ US, se classe au

huitième rang des banques américaines.

La Deutsche Bank pourrait financer cette transaction avec ses fonds en propre, bien qu'il semble probable qu'elle fasse appel à l'épargne publique, selon une source.

La nouvelle institution qui naîtra de cette fusion surclassera la suisse UBS AG et la nouvelle Citigroup, toutes deux ex-aequo en tête du palmarès des banques mondiales.

Il s'agit de la plus importante prise de contrôle d'une institution financière américaine par une banque étrangère.

On ignore pour l'instant quelles seront les conséquences de cette fusion sur le personnel des deux banques.

En vertu de l'entente, Frank Newman, actuel président de la Bankers Trust en coprésidera désormais les destinées avec Josef Ackermann, responsable de la division des services d'affaires et institutionnels de la Deutsche Bank.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

Hydro Québec

APPELS D'OFFRES ET SOUMISSIONS

Les entrepreneurs et les fournisseurs peuvent obtenir de l'information sur les appels d'offres ouverts et le résultat d'ouverture des plis d'Hydro-Québec en visitant le site Internet de l'entreprise : www.hydroquebec.com/soumissionnez ou en composant un des numéros de téléphone suivants :

Montréal et environs : (514) 840-4903
Extérieur : 1 800 324-1759

VEUILLEZ NOTER QU'À COMPTER DE JANVIER 1999, L'INFORMATION SUR LES APPELS D'OFFRES OUVERTS NE SERA DISPONIBLE QUE SUR LE SITE INTERNET.

DONNEZ-MOI DES AILES

SOCIÉTÉ POUR LES ENFANTS HANDICAPÉS DU QUÉBEC

2300 ouest, boulevard René-Lévesque, Montréal (Québec) H3H 2R5
Tél.: (514) 937-6171

AVIS CONCERNANT LA TERMINAISON TOTALE DU RÉGIME DE RETRAITE DES VITRIERS ET TRAVAILLEURS DU VERRE

Avis est donné par la présente qu'au moment de sa terminaison totale le 31 juillet 1997, le Régime de retraite des Vitriers et Travailleurs du Verre était en situation de surplus. Certains employeurs participants ont présenté un projet d'entente relative à la répartition de l'excédent avant le 19 juillet 1998. Pour les participants dont l'employeur n'a pas présenté de projet de partage ou ceux non représentés par un employeur participant, la question de l'attribution de l'excédent d'actifs sera portée en arbitrage. Toute personne qui à ce jour n'a reçu aucun relevé de ses droits de base, ni copie du projet d'entente soumis par son employeur et qui croit avoir des droits en vertu du régime ou en vertu de la Loi sur les régimes complémentaires de retraite est invitée à les faire valoir en communiquant par écrit avec le comité de retraite à l'adresse indiquée ci-dessous dans les 60 jours de la présente publication, à moins qu'il n'y ait recours à l'arbitrage pour faire décider de l'allocation de l'excédent d'actifs, auquel cas les intéressés auront jusqu'à la date où l'affaire sera prise en délibéré pour faire valoir leurs droits.

Tous les participants dont les droits ont été acquis, avant le 1er janvier 1990, par un contrat constitutif de rente conclu avec un assureur, ainsi que ceux qui, désignés comme bénéficiaires aux termes d'un tel contrat, conservent encore des droits en vertu de ce contrat sont considérés comme des participants ou bénéficiaires, pourvu qu'ils agissent dans les délais indiqués plus haut. Toute personne qui aura pu établir son statut de participant ou bénéficiaire pourra consulter le texte du projet d'entente au bureau du comité ou lui en demander une copie et, s'il y a lieu, lui faire connaître son opposition à ce projet, dans les 60 jours de la publication du présent avis en écrivant au comité de retraite à l'adresse suivante :

Comité de retraite du Régime de retraite des Vitriers et Travailleurs du Verre
7811, boul. Louis-H.-Lafontaine, Bureau 201
Ville d'Anjou (Québec) H1K 4E4

SOUSSIONS PUBLIQUES

Rénovation de la station de métro Guy-Concordia

Discipline concernée
Architecture, structure, mécanique et électricité.

(Le présent contrat s'adresse à des entrepreneurs en construction)

Documents disponibles
(Prix 25,00 \$ - chèque visé ou mandat non remboursable).

8845, boul. Saint-Laurent, (réception), Montréal, à compter du **lundi 30 novembre 1998** de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 15 h 30.

(Information : (514) 844-3938)

Dépôt des soumissions
Siège social de la STCUM, 800 de La Gauchetière Ouest, accueil principal (1-4000), Montréal, avant le **jeudi 17 décembre 1998** à 13 h. Ouverture publique immédiatement après.

Garantie de soumission
Cautionnement de soumission équivalent à 10 %

Note
Ces documents peuvent être consultés, sans frais, à l'Association de la Construction de Montréal.

La Société ne s'engage à accepter, ni la plus favorable, ni aucune des soumissions et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires.

Référence : **STCUM-850107-01**

Louise Pouliot
Assistante-secrétaire

STCUM

L'Alberta victime de son propre succès ?

Edmonton ne répond plus à l'afflux des nouveaux Albertains

Presse Canadienne
EDMONTON

L'Alberta exerce un attrait certain auprès des chercheurs d'emplois et des employeurs de tout le pays. Mais la province pourrait être victime de son propre succès, craignent des politiciens.

« L'Alberta a les bras ouverts, a dit cette semaine le Trésorier, Stockwell Day. Mais les rues ne sont pas pavées d'or, elles sont pavées de dur labeur. »

M. Day affirme que les services sociaux parviennent difficilement à répondre à l'afflux de nouveaux Albertains : 122 690 personnes sont arrivées dans la province en provenance du reste du pays et de l'étranger, au cours des quatre dernières années.

Sans compter qu'au cours de la même période, l'Alberta a enregistré environ 91 000 naissances de plus que de décès.

C'est une augmentation d'environ 7 %, ce qui porte la population de la province à 2,9 millions de personnes.

Les données provinciales mon-

trent que la majorité (40 %) des nouveaux arrivants proviennent de la Colombie-Britannique. Les autres viennent surtout de l'Ontario (15 %) et de Terre-Neuve (11 %).

Auparavant, c'est l'industrie pétrolière albertaine qui exerçait le pouvoir d'attraction. Maintenant que les prix du pétrole sont à leur plus bas niveau en 12 ans, les nouveaux venus sont plutôt intéressés par les secteurs manufacturier et des services, en pleine expansion.

Des entrepreneurs, attirés par un gouvernement favorable aux affaires, le faible niveau de taxation et une main-d'oeuvre fiable, ouvrent des entreprises de toutes sortes, dit M. Day.

La plupart des nouveaux venus possèdent des qualifications professionnelles et un emploi les attend à leur arrivée. Mais comme cela a été le cas au début des années 80 avec le « boom » pétrolier, certains ne sont pas qualifiés et aucun job ne les attend.

Ce qui entraîne des difficultés, comme une hausse du nombre de sans-abri.

Chaque néo-Albertain coûte au gouvernement 5000 \$ par an en services, affirme M. Day — une somme plus que compensée par l'augmentation prévue de 400 mil-

lions des taxes et impôts des particuliers et des entreprises, cette année.

Mais la province connaît une pénurie de logements, ses écoles et ses hôpitaux sont surpeuplés et son réseau routier gravement détérioré.

À Calgary, le taux de logements inoccupés est le plus bas au Canada pour la deuxième année d'affilée, et le prix des loyers a augmenté. À Edmonton, le taux de logements vacants a aussi diminué considérablement.

Les nouveaux arrivants, même s'ils ont un emploi et peuvent payer un loyer, sont souvent incapables de se trouver un toit. Certains estiment que jusqu'à 45 % des pensionnaires de refuges d'urgence temporaires ont un emploi. Des familles entières doivent se résoudre à vivre dans des motels, sous la tente, même dans leur voiture, en attendant que des maisons se bâtissent. La construction connaît d'ailleurs une forte croissance.

Dans certains cas, les écoles primaires et secondaires sont bondées. Le ministre de l'Éducation, Gary Mar, a ordonné la construction de salles de classe mobiles et dans certains cas extrêmes, de nouvelles écoles.

Et l'afflux d'immigrants entraîne une usure prématurée du réseau routier.

avis public

Gouvernement du Québec

Le ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie, pour l'unité Tourisme Québec, ci-après désigné sous ce nom, requiert des soumissions pour confier en sous-traitance à un fournisseur spécialisé en publicité et ce, contre redevances, l'exploitation du potentiel d'affichage publicitaire dans les sept centres de renseignements touristiques de Tourisme Québec.

Le fournisseur devra proposer, pour approbation de Tourisme Québec, un concept de supports d'affiches publicitaires, en réaliser l'installation, en effectuer l'entretien et assurer la pose des affiches publicitaires. Il devra également promouvoir et gérer l'affichage publicitaire de façon à optimiser les revenus pour Tourisme Québec tout en respectant certaines contraintes stipulées dans le cahier des charges.

Le fournisseur recherché devra posséder les ressources et l'expertise nécessaire dans ce domaine afin d'assurer la mise en opération et le rendement optimal du projet d'affichage publicitaire.

Les documents d'appel d'offres seront disponibles à compter du 30 novembre 1998, en communiquant avec le système électronique d'appel d'offres «Merx» :

Merx a/s de Cebra inc.
Téléphone : 1 800 964-MERX (6379)
Télécopieur : 1 888 235-5800
www.merx.cebra.com

DURÉE ET ENVERGURE DU MANDAT

Le contrat entre le concessionnaire de Tourisme Québec sera pour une période d'un (1) an et pourra être renouvelé pour quatre (4) périodes additionnelles et successives d'un (1) an.

RÉCEPTION ET OUVERTURE DES SOUMISSIONS

Les soumissions relatives à cet appel d'offres doivent être déposées avant 14 h, heure locale, le 14 décembre 1998, à l'attention de M. André Marcotte, à l'adresse suivante :

Tourisme Québec
Services des ressources humaines et matérielles
900, boul. René-Lévesque Est, bureau 400
Québec (Québec) G1R 2B5

Les heures d'ouvertures des bureaux de Tourisme Québec sont de 8 h 30 à midi et de 13 h à 16 h 30, du lundi au vendredi inclusivement.

L'ouverture des soumissions s'effectuera à la même adresse, sera publique et suivra la date et l'heure limites fixées pour le dépôt des offres.

FOURNISSEURS ADMIS À PRÉSENTER UNE SOUMISSION

Seuls sont admis à présenter une soumission les personnes physiques ou morales ayant leur principale «place d'affaires» au Québec, qui ont les compétences requises et qui ont acheté les documents d'appel d'offres en leur nom par le système électronique d'appel d'offres MERX.

GARANTIE DE SOUMISSION

Les soumissions doivent être accompagnées d'une des garanties suivantes :

D'un montant forfaitaire de dix mille dollars (10 000 \$), s'il s'agit d'un cautionnement de soumission, OU

D'un montant forfaitaire de cinq mille dollars (5 000 \$), s'il s'agit d'un chèque visé ou d'une autre forme de garantie prévue dans les documents d'appel d'offres.

TOURISME QUÉBEC NE S'ENGAGE À ACCEPTER NI LA PLUS HAUTE NI AUCUNE DES SOUMISSIONS RETENUES.

Madame Lucille Dnoust

Sous-ministre associée
Tourisme Québec
900, boul. René-Lévesque Est, bureau 336
Québec (Québec) G1R 2B5

Québec



- Avoir une bonne conduite et une tenue impeccable
- Ne plus jamais être en retard
- Ne plus jamais déraiper, du moins sur la route
- Être heureux d'être pris dans un bouchon
- Être plus raffiné

Pour respecter ces résolutions, passez chez l'un de vos concessionnaires BMW du Grand Montréal afin de faire l'essai d'une luxueuse et sophistiquée BMW 740i. Dépêchez-vous, cette offre se termine le 31 décembre 1998.

Montréal
BMW Canbec
4090, rue Jean-Talon Ouest
Montréal
(514) 731-7871
www.bmwcanbec.com

Laval
Boulevard St-Martin Auto inc.
1430, boul. St-Martin Ouest
Chomedey, Laval
(450) 667-4343 / (514) 343-3412
www.bsmauto.com

Banlieue Ouest
Automobiles Jalbert inc.
16710, Route Transcanadienne
Kirkland
(514) 895-6662 / (514) 343-3413
www.jalbert-auto.qc.ca

Rive Sud
Park Avenue BMW
8755, boul. Taschereau Ouest
Brossard (450) 445-4555
Montréal (514) 875-4415
www.complexeauto.com



Le plaisir de conduire.

MENSUALITÉS
940\$
BMW 740i

Offre valable sur le modèle 740i 1999 neuf, automatique. Le taux de location de 3,9 % est celui offert exclusivement par les Services financiers BMW et est disponible auprès des concessionnaires participants, conditionnellement à l'approbation de crédit. Les mensualités de 940\$ sont basées sur un contrat de crédit-bail à terme de 36 mois, avec un versement initial ou une valeur de reprise de 10 000\$. Valeur résiduelle garantie de 51 243 \$. Des frais de 0,20\$ du km s'appliquent sur la portion du kilométrage excédant 18 000 km par année. Fret, transport et préparation en sus. Consultez votre concessionnaire BMW du Grand Montréal pour connaître tous les détails. Cette offre prend fin le 31 décembre 1998.

Arts et spectacles



Yuli Turovsky et sa femme Eleonora, des Musici: rien l'an dernier, deux prix cette année.



Lorraine Vaillancourt, nouvelle présidente du Conseil québécois de la Musique, Angèle Dubeau, prix du public pour 1998, et le mari de la violoniste, Mario Labbé, président d'Analekta.

Les Opus 98: trois prix à Hamelin, deux aux Musici

CLAUDE GINGRAS

Quelques surprises agréables et quelques déceptions ont marqué, à travers plusieurs choix bien prévisibles, la lecture du palmarès des deuxième Prix Opus hier après-midi, en présence de centaines de personnalités et d'artisans de notre monde de la musique classique réunis au Château Champlain.

Ainsi, la « personnalité de l'année », pour la période comprenant la saison 1997-98 et l'été 1998, n'est pas de Montréal mais de Québec. Il s'agit de Bernard Labadie, chef des Violons du Roy et directeur artistique de l'Opéra de la Vieille Capitale.

Écartés du premier palmarès, en février dernier, le pianiste Marc-André Hamelin

gagne cette fois trois prix et les Musici de Yuli Turovsky, deux pour le même disque. M. Turovsky a reçu ses deux prix (et donc deux exemplaires du trophée conçu par le sculpteur Jean-Marie Giguère), mais Hamelin, actuellement à l'étranger, avait confié ses réactions sur un enregistrement téléphonique. En principe, trois sculptures lui seront livrées. En fin de cérémonie, on a annoncé que l'une des sculptures avait disparu...

La « découverte de l'année » est celle qu'on attendait : le nouveau Quatuor à cordes Molinari. Il n'en fut pas de même du prix de la création. Les prédictions allaient presque toutes dans le même sens : le nouveau Concerto pour violon d'André Prévost, présent hier et s'attendant manifestement à gagner. Mais c'est un autre André qui a reçu le prix : Hamel, l'auteur de *In auditorium*. Quant à la pianiste Dominique Morel, elle a été aussi surprise que toute l'assemblée d'entendre son Festival de Duo-piano recevoir le prix du diffuseur de l'année.

Tous les gagnants présents — Dutoit comptait, avec Hamelin et Claire Guimond, d'Arion, parmi les absents — sont venus dire quelques mots au micro. Le pianiste de jazz Oliver Jones a été particulièrement touchant, révélant que l'arthrite le forçait à prendre sa retraite d'ici un an.

Plusieurs lauréats du premier palmarès étaient là également : Natalie Choquette, Pauline Vaillancourt, Louise Bessette, Jean-Jacques Nattiez, plusieurs représentants de l'Opéra de Montréal aussi, de même que quelques-uns des 90 juges, dont les noms apparaissent dans le programme-souvenir.

La lecture du palmarès a été faite par Catherine Perrin et Michel Keable, de Radio-Canada, laquelle enregistrait l'événement pour éventuelle diffusion. Lorraine Vaillancourt, directrice du Nouvel Ensemble Moderne, a aussi adressé la parole en qualité de nouvelle présidente du Conseil québécois de la Musique, l'organisme qui a créé les Prix Opus.



PHOTOS ANDRÉ FORGET, La Presse

Ci-dessus, Walter Boudreau, qui a d'abord exprimé à sa compagne sa joie d'être nommé « compositeur de l'année ». C'est aussi le seul des 27 Prix Opus à être doté d'une somme d'argent: 10 000 \$.

Les gagnants dans les 27 catégories

CONCERT DE L'ANNÉE - GRAND ENSEMBLE (21 MUSICIENS OU PLUS) DE MUSIQUE ORCHESTRALE OU LYRIQUE

● Le programme Stravinsky de Charles Dutoit et l'Orchestre Symphonique de Montréal, salle Pierre-Mercure

CONCERT DE L'ANNÉE - MONTRÉAL

● Marc-André Hamelin, pianiste, aux concerts Radio-Canada/Pierre-Mercure

CONCERT DE L'ANNÉE - QUÉBEC

● Janina Fialkowska, pianiste, à Musique de chambre à Sainte-Pétronille

ÉVÉNEMENT DISCOGRAPHIQUE DE L'ANNÉE

● Le disque Schnittke-Pärt-Gorecki des Musici, étiquette Chandos

DISQUE DE L'ANNÉE - MUSIQUES CLASSIQUES, ROMANTIQUE OU MODERNE

● Sonates de Czerny par Anton Kuerti, pianiste, étiquette Analekta

DISQUE DE L'ANNÉE - MUSIQUES ACTUELLE, CONTEMPORAINE OU ÉLECTROACOUSTIQUE

● Le disque Purcell de Daniel Taylor, haute-contre, étiquette ATMA

DISQUE DE L'ANNÉE - MUSIQUES MÉDIÉVALE, DE LA RENAISSANCE OU BAROQUE

● Le disque Purcell de Daniel Taylor, haute-contre, étiquette ATMA

CRÉATION DE L'ANNÉE

● *In auditorium*, de André Hamel, au troisième programme OSMCQ, dir. Walter Boudreau

DÉCOUVERTE DE L'ANNÉE

● Le Quatuor à cordes Molinari



David Quinn, Olga Ranzenhofer, Sylvie Lambert et Johannes Jansonius: le Quatuor Molinari, découverte de l'année.

COMPOSITEUR DE L'ANNÉE (Prix assorti d'une bourse de 10 000 \$ du Conseil des Arts et des Lettres du Québec)

● Walter Boudreau

INTERPRÈTE DE L'ANNÉE

● Marc-André Hamelin, pianiste

OPUS DU PUBLIC

● Angèle Dubeau, violoniste

PERSONNALITÉ DE L'ANNÉE

● Bernard Labadie, chef d'orchestre

CONCERT DE L'ANNÉE - RÉGIONS

● Dmitri Hvorostovsky, baryton, et l'Orchestre Symphonique de Montréal, dir. Charles Dutoit, au Festival International de Lanaudière

CONCERT DE L'ANNÉE - MUSIQUES ACTUELLE, CONTEMPORAINE, ÉLECTROACOUSTIQUE, JAZZ

● Maria Schneider et le Altys Jazz Orchestra

CONCERT DE L'ANNÉE - ENSEMBLE (20 MUSICIENS OU MOINS) DE MUSIQUE ANCIENNE

● Le concert Leclair de l'Ensemble Arion

CONCERT DE L'ANNÉE - RÉCITAL, SOLISTE OU SOLISTE ACCOMPAGNÉ

● Marc-André Hamelin, pianiste, aux concerts Radio-Canada/Pierre-Mercure

PRODUCTION DE L'ANNÉE - JEUNE PUBLIC

● *L'Histoire du Petit Tailleur*, à SMCQ-Jeu-nesse

DISQUE DE L'ANNÉE - JAZZ OU MUSIQUE DU MONDE

● *Les Vacances de Monsieur Lambert*, de Yves Lambert et Sylvie Genest, étiquette Productions Mille-Pattes

DISQUE DE L'ANNÉE - RÉÉDITION HISTORIQUE

● *Les Grands Interprètes canadiens* (Joseph Rouleau, Louis Charbonneau, Maureen Forrester, le Quatuor Orford et l'Orchestre Symphonique de Québec, dans Hétu et Brott), étiquette Société Nouvelle d'Enregistrement

ÉCRITS DE L'ANNÉE - LIVRE

● *Callas, l'opéra du disque*, de Réal La Rochelle, éditions Christian Bourgois

ÉCRITS DE L'ANNÉE - ARTICLE

● *Serge Garant à Paris: parcours d'un crucial apprentissage*, par Jean Boivin, dans les Cahiers de la SQRM

DISQUE DE L'ANNÉE - MEILLEUR VENDEUR

● *Les Vacances de Monsieur Lambert*

DIFFUSEUR DE L'ANNÉE

● Le Festival international de Duo-piano du Québec

ÉVÉNEMENT MÉDIATIQUE DE L'ANNÉE

● La nouvelle station Radio-Classique Montréal de Jean-Pierre Coallier

RAYONNEMENT À L'ÉTRANGER

● Le Nouvel Ensemble Moderne

PRIX HOMMAGE DU CONSEIL QUÉBÉCOIS DE LA MUSIQUE

● Oliver Jones, pianiste de jazz

DÉVOILEMENT
DES 3 GROUPES FINALISTES,
CE SOIR 20H, AU CAFÉ CAMPUS

57 PRINCE-ARTHUR EST

— ENTRÉE GRATUITE —

CKOI
96.9 FM

Budweiser

La Presse

L'EMPIRE
DES FUTURES
STARS

Bud ckoi

15^e édition

Œuvres d'art volées par les nazis: Washington lance une campagne de restitution

CAROLE LANDRY
de l'Agence France-Presse
WASHINGTON

Les États-Unis lancent aujourd'hui à Washington, dans le cadre d'une conférence internationale de quatre jours, une nouvelle action visant à restituer les œuvres d'art et autres biens volés par les nazis pendant la Seconde Guerre mondiale.

Des représentants de 44 pays et 13 organisations, dont le Congrès juif mondial (CJM), vont partir du 30 novembre au 3 décembre à cette conférence pendant laquelle doivent être établis les principes régissant le processus de restitution de biens volés aux victimes de l'Holocauste.

La restitution des polices d'assurance figure également parmi les principaux sujets qui seront abordés lors des réunions au cours desquelles les États-Unis doivent jouer un rôle clé, selon le département d'État.

Le sous-secrétaire d'État américain Stuart Eizenstat, chargé du dossier, a dépêché à plusieurs reprises en Europe deux de ses collaborateurs afin de convaincre les gouvernements de participer à cette conférence.

« C'était extrêmement difficile », a-t-il reconnu mardi lors d'une conférence de presse. « Ce sont des sujets très délicats ».

Cette conférence intervient après celle sur l'or volé par les nazis qui s'est tenue à Londres en 1997, et s'inscrit dans le cadre de l'effort américain visant à réparer ces injustices maintenant que la fin de la guerre froide le permet.

Pendant des décennies, en effet, les demandes venant d'organisations juives exigeant réparation n'avaient pas été écoutées, Washington craignant de saper la co-

hésion des pays de l'Ouest face à la menace soviétique.

Mais des responsables américains affirment que « le temps de la confrontation » avec des gouvernements européens à ce sujet a laissé place à un nouveau climat favorable à la coopération.

M. Eizenstat a rappelé que 17 pays avaient créé des commissions chargées d'examiner la question de la restitution des biens volés par les nazis, y compris la Russie, qui refuse pourtant toute restitution.

Moscou considère certains des trésors pris à l'Allemagne nazie comme une compensation pour les dommages que la Russie a subis pendant la guerre.

En France, une commission spéciale a déterminé que 2058 œuvres d'art pourraient avoir été volées par les nazis et cherche à établir quels étaient leurs propriétaires avant la Deuxième guerre.

L'Autriche a adopté une loi favorisant la restitution des biens volés par les nazis, alors que la Pologne, la Lituanie et la République tchèque ont pris des mesures destinées à restituer des synagogues et d'autres propriétés aux communautés juives.

« Le question a une portée illimitée », a reconnu M. Eizenstat. « La restitution est extrêmement lente, souvent au cas par cas ».

Même si les principes qui doivent être arrêtés dans le cadre de la conférence ne seront pas contraignants, M. Eizenstat a affirmé que chaque délégation sera appelée à les approuver dans leurs déclarations finales à l'issue des réunions.

Cette conférence sera également l'occasion de relancer les efforts pour permettre aux chercheurs et historiens d'avoir accès à plusieurs archives.

VIRGINIE

Lundi au jeudi, 19 h, SRC
Lucie est un peu jalouse de l'intérêt que Michel porte à Marie-Claude. Quant à Évelyne, elle poursuit son but : épouser Bernard un jour prochain. Elle obtient de bonnes notes scolaires et Virginie la félicite. Celle-ci est toutefois découragée de ses élèves. L'un d'eux, Gilles-André, passe tout son temps libre sur les sites pornos d'Internet.

4 ET DEMI

Lundi, 20 h, SRC
L'épisode est reporté à la semaine prochaine. La raison : la soirée électorale animée sur les ondes de Radio-Canada par Bernard Derome, en direct de la salle du Conseil législatif de l'Assemblée nationale à Québec.

ENT'CADIEUX

Mardi, 19 h, TVA
Annie fait un pas de plus pour entrer dans l'intimité de Gaétan en gagnant la confiance de Diane. Elle devient même la femme de ménage de Diane et d'Alexis. Josette, de son côté, a pris une décision importante au sujet de son avenir, ce qui met Vincent hors de lui. Alexis traverse une période sombre. Il a l'impression qu'il repousse tout le monde autour de lui. Malheureux et mal dans sa peau, il se confie à sa mère.

LES MACHOS

Mardi, 21 h, TVA
Les funérailles de Suzanne Joncas, morte dans un incendie, ont lieu. Nicolas veille sur son père. A contrecœur, Antoine va conduire Maude chez Laurence pour une semaine. Alain Dumouchel, de son côté, demande à Mathieu de considérer l'embauche de nouveaux médecins. Et Geneviève devient la nounou chez Maude et Laurence.

BOUSCOTTE

Mardi, 20 h, SRC
Bouscotte peut compter sur Béline dans l'élaboration de ses grands projets. Léonie demande à Rosaire d'intervenir auprès du

courtier d'Antoine. Charles voudrait bien s'expliquer avec son père, mais il ne parvient pas à le joindre. Il évoque son passé en compagnie de Mélina.

RÉSEAUX

Mardi, 21 h, SRC
Christian reçoit les félicitations de ses collègues pour avoir sauvé de la mort une fillette de cinq ans. Marina accepte de coïmimer avec lui une émission d'enquête sur le réseau de Télé-Nationale et quitte Télévision Plus. Charles est persuadé que sa femme, Jessica, le trompe.

CASERNE 24

Mercredi, 19 h 30, SRC
Une femme pompier va bientôt se joindre à l'équipe de la caserne. Albert est furieux. De leur côté, les pompiers ont des appréhensions. Où dormira-t-elle ? Où prendra-t-elle sa douche ? Au feu, sera-t-elle assez forte ? Albert et Guillaume croient que les pompiers doivent suivre un cours préparatoire. De son côté, Stéphane se confie à Nimon et lui explique pourquoi il se sent responsable de la mort de sa femme.

LE VOLCAN TRANQUILLE

Mercredi, 20 h, SRC
Le capitaine Tréault téléphone chez Réal. Celui-ci veut avoir une conversation avec ses deux lieutenants. Pierre-Paul attend que sa mère et sa soeur quittent les lieux pour sortir sa valise. Le père Lécuz rend visite à Françoise. Esther, pour sa part, annonce qu'elle quittera bientôt le pays.

LE RETOUR

Mercredi, 20 h, TVA
Marielle vit durement sa grossesse. Olivier s'arme de patience et se montre compréhensif. Catherine décide quant à elle de prendre les moyens pour voir ses enfants sur une base régulière. Ceux-ci, toujours aussi tiraillés, réalisent que leurs parents prennent des voies de plus en plus divergentes.

SAUVE QUI PEUT!

Mercredi, 21 h, TVA
Convaincue qu'elle va reprendre la vie commune avec François, Micheline s'empresse de répandre la nouvelle. Max ne se réjouit pas, au contraire. Il craint de perdre son nouveau père. Lucien Gaboury et Lili Gratton s'entendent à merveille. Et malgré les supplications d'Isabelle, Christopher est déterminé à repartir à Paris.

LA PART DES ANGES

Jeudi, 20 h, SRC
C'est cette semaine que La Part des anges fête Noël. La famille Paradis s'apprête en effet à réveiller. Dans l'espoir de passer une fête agréable, Marie demande à ses enfants de faire un effort. Mais un événement inattendu bouleverse la soirée tandis que Léo reçoit un beau cadeau. Le prochain épisode sera diffusé le 14 janvier.

DIVA 2

Jeudi, 20 h, TVA
Chloée remet en question sa participation à la session de photos de l'émission Tendances 2000. Sean veut profiter d'une livraison de tissus en provenance des États-Unis pour faire entrer de la drogue au pays. Le cœur d'Ariane balance entre Didier et David. Rose, pour sa part, brûle d'envie d'aller rejoindre Pascal à Londres.

CES ENFANTS D'AILLEURS II

Jeudi, 21 h, TVA
Élizabeth et Nathaniel se marient à la synagogue sans consulter Jan, qui se remet difficilement de sa bagarre avec Casimir. Stanislas et M. Cohen s'occupent de l'entreprise de Jan pendant sa convalescence. Quant à Jerzy, il est impressionné par les connaissances de son fils et accepte qu'il ne deviendra jamais fermier. Un autre affrontement éclate entre Jan et Nicolas. Ce dernier décide de partir pour la Pologne.

— Suzanne Colpron

LES TÉLÉROMANS CETTE SEMAINE

SPECTACLES

Salles de répertoire

BILLY'S HOLLYWOOD SCREEN

KISS
Cinéma du Parc (2): 14 h 45, 19 h.
GHOST IN THE SHELL
Cinéma du Parc (1): 15 h, 17 h, 19 h 30
21 h 45.
KITCHEN PARTY
Cinéma du Parc (1): 19 h 15.
**MÉMOIRES D'IMMIGRÉS/
L'HÉRITAGE MAGHRÉBIN**
Cinéma Parallèle: 17 h 30, 20 h 30.
MISSION (THE)
Cinéma du Parc (1): 21 h 30.
ROUNDERS
Cinéma du Parc (1): 16 h 45.
SEVEN SAMURAI (THE)
Cinéma du Parc (1): 14 h 15.
SLAM NATION
Cinéma du Parc (3): 16 h 45, 21 h 15.
VIOLON ROUGE (LE)
Cinéma Impérial: 13 h 30, 16 h, 18 h 45
21 h 15.

IMAX

IMAX (Vieux-Port)
SUR LA PISTE DES ÉLÉPHANTS
D'AFRIQUE - L'AUTRE DIMENSION:
12 h 15, 14 h 15, 16 h 15, 21 h 15
(version française); 10 h 15, 19 h 15
(version originale anglaise)

Danse

MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN
Les Solos 1978-1998, de Marie Chouinard. Mar., mer., jeu., 20 h.
TANGENTE (840, Cherrier E.)
En français comme en anglais. It's Easy to criticize, de Jacob Wren. Mer., jeu., ven., 20 h 30.
MONUMENT-NATIONAL (1182, St-Laurent)
Bague, de Pierre-Paul Savoie et Jeff Hall. Avec Carole Courtois et Sarah Williams: 20 h 30.

ESPACE GO (4890, St-Laurent)

En dedans, de Ginette Laurin. Avec Anne Barry, Mélanie Demers, Kenneth Gould, Sylvain Lafortune, Mireille Leblanc, Chi Long, Anna Riede, Marie-Claude Rodrigue, David Rose et Donald Weikert. Présentation de O Vertigo. Mer., jeu., ven., 20 h.
USINE C (1345, av. Lalonde)
Orléo, de Michel Lemieux et Victor Pilon: 20 h.
GESÚ (1200, de Bleury)
Concerto. Présentation de la compagnie de danse suisse Linga. Mar., 14 h; mer., ven., 20 h; jeu., 22 h.

Musique

UNIVERSITÉ MCGILL (Pollack Hall)
Ensemble de cuivres de McGill: 20 h.

Théâtre

THÉÂTRE JEAN-DUCEPPE (Place des Arts)

La Grande Magia, de Eduardo de Filippo. Mise en scène de Serge Danconcourt. Avec Monique Miller, Jacques Godin, Germain Houde, Suzanne Clément, Danielle Lépine, Lénie Scoffé. Du mar. au ven., 20 h; sam., 16 h, 20 h 30.

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI (3900, St-Denis)
Nuit de chasse, de Micheline Parent. Mise en scène de René Richard Cyr. Avec Chantal Baril, Sylvie Drapeau, Robert Lalonde, Julien Poulin, Guy Provost, Stéphane Simard et Jean Turcotte: 20 h.

ESPACE LIBRE (1945, Fullum)
Les Mots, de Jean-Pierre Ronfard et Sylvie Daigle. Avec Martin Dion, Pascale Montpelt, Marcel Pomeroy, Emmanuelle Jimenez, Marie-Josée Picard et Jean-Pierre Ronfard. Du mar. au sam., 20 h 30.

LA LICORNE (4559, Papineau)
Littoral, de Wajdi Mouawad. Idée originale de Isabelle Leblanc et de Wajdi Mouawad. Avec David Boutin, Manon Brunelle, Pascal Contamine, Claude

Despins, Miro, Steve Laplante, Isabelle Leblanc, Gilles Renaud et Mathieu Farhoud Dionne (musicien). Du mar. au sam., 19 h.

ESPACE LA VEILLÉE (1371, Ontario E.)
La femme comme champ de bataille, de Matéi Visniec. Mise en scène de Claude Lemieux. Avec Tania Kontoyanni et Cary Lawrence. Du mar. au sam., 20 h; dim., 16 h. - **Le Moine**, d'après le roman de Matthew Gregory Lewis. Adaptation théâtrale et mise en scène d'André Perrier. Avec Isabelle Bélisle, Robin Denault, Stéphane Franche, Vincent Leclerc, Raphaëlle Léris, Elizabeth Robertson et Lucie Vigneault: 20 h.

THÉÂTRE DENISE-PELLETIER (4353, Ste-Catherine E.)
Maitres anciens, de Thomas Bernhard. Mise en scène de Denis Marleau. Avec Gabriel Gascon, Pierre Collin, Pierre Lebeau, Henri Chassé, Alexis Martin et Marie Michaud. Mer., 19 h 30.
SPECTRUM (318, Ste-Catherine O.)

Elegies, de Bill Russell. Avec Martine St-Claire, France Castel, Michel SWEENEY, Viola Léger, Jean-Louis Roux, Karim Toupin Chaieb, Françoise Faucher, Lorrain Pintal et Myriam Cyr: 20 (en anglais).

Variétés

STUDIO-THÉÂTRE DU MAURIER DE LA PLACE DES ARTS
Danielle Rivard, des 20 h.
THÉÂTRE DES VARIÉTÉS (4530, Papineau)
Viva Miami, revue musicale produite et mise en scène par Normand Lachance. Avec Pierret Beauchamp et Gil Tibo. Mer., jeu., ven., sam., 20 h; dim., 14 h.
BIDDLE'S (2060, Aylmer)
Le Paradise Jazz Band: dès 19 h 30.
ZEST (2100, Bennett)
La Réplique: 20 h.
KOJI'S KAZEN (4120, Ste-Catherine O.)
Greg Clayton et Janis Steprans: dès 21 h.

VOTRE SOIRÉE DE TÉLÉVISION

Louise Cousineau

18:00 35 - La Fin du monde...
Les meilleurs reportages présentés durant la campagne électorale.

19:30 2 - La Petite Vie
Dernier épisode de la saison. Thérèse accouche enfin. Mais de quoi?

20:00 2, 10, 35 - Élections au Québec
À Radio-Canada, Bernard Derome officie comme d'habitude. À TVA, Pierre Bruneau et Gaétan Girouard promettent des résultats de tous les comtés. À TQS, Marc Labrèche et la bande de La Fin du monde suivent l'événement à leur manière, et Paul Houde regardera les autres stations pour nous dire ce qui s'y passe. TQS arrête à 22h, les autres continuent toute la soirée. Nos stations locales anglaises sont aussi sur le coup, même Global.



Pierre Bruneau



Bernard Derome



Marc Labrèche

	CANAUX	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30	CF	VD			
SRC	2, 9	Ce soir	Élections 1998 - Le Journal	Virginie	La Petite Vie / Dernière	Élections 1998 - La Soirée									4	4		
TVA	4, 8, 10	Le TVA	Piment fort / Martin Petit	Chasse aux trésors	Ailes de la mode / Marie Laberge	Résultats Québec 98 (19:59)									7	7		
TQS	15, 17, 24, 45	Macaroni tout garni	Improvisissimo	Les Choix de Sophie	1045, rue des Parlementaires	Le plaisir croît avec l'usage / Anthony Kavanagh	Les Francs-tireurs	Pignon sur rue	Les Choix de Sophie	Série, je t'aime					8	8		
TOS	16, 30, 35	La fin du monde est à 7 heures	Flash / Denise Filiatrault	Accès interdit	La fin du monde est le 30 novembre									5	5			
CTV	12	Pulse	Acc. Hollywood		Loves Raymond	Decision '98 / Quebec Provincial Election Coverage						CTV News	Cinéma	11	11			
	8	News	Wheel of...		Jeopardy	Melrose Place	Ally McBeal			L.A. Doctors	News	45	58					
	6	NewsWatch	Royal Air Force		Quebec Election '98	National / CBC News			National Update	13	13							
	22	M*A*S*H	ABC News	M*A*S*H	Frasier	NFL Football / Giants - 49ers						News/Access H.	22	22				
	3	News	CBS News		E.T.	Rudolph the Red-Nosed Reindeer	Loves Raymond	Becker	L.A. Doctors	News	Late Sh. (23:35)	21	21					
	5	News	NBC News		Jeopardy	Wheel of...	Suddenly Susan	Caroline... City	Will & Grace	Dateline NBC	Tonight... (23:35)	23	23					
PBS	33	NewsHour	Nightly Business		Free Delivery	Legendary Lighthouses / Pacific...			Staying at a Lighthouse (21:05)	Crown, Country	Battlefield / Battle for Italy (4/6)	20	20					
	57	BBC News	Nightly Business		NewsHour	The Greek Americans			Burt Bacharach - One Amazing Night (21:35)	World News	24	24						
	A & E	Northern Exposure	Law and Order		Biography / Beethoven	The Rise of Christianity: The First Thousand Years, Pt. 2			Law and Order	38	47							
	BRAVO	Ted Quinlan Quartet - Mt Jazz	Bravo! Videos		Foot Notes	Sleeping Beauty			Cinéma / SPRINGTIME IN THE ROCKIES (5)	NYPD Blue	34	48						
	CÂBLE 9 V.	Express...	Sc. municipale	Entour'âge	De fil / Trucs	Tour de table	Le Dessin...	Express...	Sc. municipale	Express...	À la une	9						
	CANAL D	Contact Animal	Histoires de la mer / Dunkerque		Carmets de vol / Les Dirigeables...	Biographies / Lizzie Borden			Hawaï 5-0	Cinéma / LA FÊTE DES PÈRES (5)	31	31						
	CNN	CNN WorldView	Moneyline News Hour	Lou Dobbs	Crossfire	The World Today			Larry King Live	NewsStand / Time	Sports Tonight	Moneyline	36	39				
	DISC.	Power Hour: Forbidden Places	@discovery.ca		Wild Discovery: Behaving...	Champions...	Great Cdn Parks	Discover Magazine	@discovery.ca	37	37							
	FAMILY CH.	Little Lulu Show	Nilus, Sandman	Cinéma / THE DEVIL AND MAX DEVLIN (5)		Blossom (20:35)	Dinosaurs	Cinéma / RETURN FROM WITCH MOUNTAIN (4)	Muppets (20:05)	Spellbinder	68							
	FOX	Home Improv.	Cheers	Home Improv.	NewsRadio	Melrose Place	Ally McBeal			Real TV	Cops	NewsRadio	Hard Copy	46	36			
	GLOBAL	Global News	First Nat. News	Diresta	E.T.	1998 Quebec Provincial Election Coverage									PSI Factor	3	3	
	HISTORY	Way We Were	The Rat Patrol	True Action...	It Seems Like...	Destination History	History Presents / The Trial of the Chicago Eight			The Canadians	47	49						
	LIFE	Pet Project	Pet Friends	Weird Homes	Trendspotting	Animal Adv.	Nat. Geographic	Martha Stewart Living	Dish It Out	...for Dinner?	Animal Adv.	Foodessence	29	50				
	MM	Classic...	Pop-up Video	Spotlight / Cake	RapCity	VideoFlow	Intimate... with Alanis Morissette			VideoFlow	MuchMegaHits	Pop-up Video	Spotlight / Cake	35				
	MP	Interfax	Platine		Clip	Madonna à MuchMusic	Clip	Beavis, Butthead	La Courbe	Interfax	Pop up Vidéo	30	30					
	MMA	MusiMax Collection (13:30)	Mouvements classiques / José Carreras			MusiMax Collection										48	32	
	NW	Today/BBC	Business News	News. Reports	Quebec Election Live from Montreal										The National	25	25	
	RDI	Électorale (17:30)	Capital Actions	L'Arrière-scène de la soirée	Élections 1998 - La Soirée									19	19			
	RDS	Vélo montagne	Sports 30 Mag	Hockey / Kings - Canadiens									Sports 30 Mag	Vacances Nature	Tennis	33	33	
	SHOWCASE	Party of Five	Forever Knight		Street Justice	Due South			Cinéma / THE SCOLD'S BRIDLE (4)	Cinéma (23:41)	40	40						
	TÉLÉTOON	Crypte Show	Les Zinzins...	Sacrés Dragons	Capitaine Star	Nanook	Blake, Mortimer	Les Simpson	Cléo et Chico	Le Diable...	Highlander	Les Simpson	Splat!	34				
	TLC	Bob Vila's Home Again	48 Hours / Perfect Match		Hurricane Andrew - Ground Zero	Superstorms			Flood Path	Hurricane Andrew - Ground Zero				27	27			
	TSN	Off the Record	Sportsdesk	That's Hockey	1998 Air and Sea Show	Gallagher	WWF Raw is War									Sportsdesk	28	28
	TV5	Voilà Paris	La 50e Avenue	Journal FR2	D'un monde à l'autre / Pinochet et le Chili	Pieds... (21:10)	L'Hebdo (21:35)	Journal belge			L'Écran témoin	15	15					
	VIE	Un enfant...	Copines d'abord	Des histoires/Réussir un divorce	Le Virus fantôme	Grandeur Nature	Devenir médecin	Lignes de vies	Allô docteur / Asthme chez l'enfant	Copines d'abord	44	35						
	YTV	Addam's Family	Boy Meets...	Shirley Holmes	Story Studio	Lassie	Goosebumps	Addam's Family	Breaker High	Student Bodies	The Odyssey	Ocean Girl	Are You Afraid	18	18			

CÂBLE: A & E = ARTS AND ENTERTAINMENT - CÂBLE 9 V. = CÂBLE 9 VIDÉOTON - CNN = NOUVELLES - DISC. = DISCOVERY - MM = MUCH MUSIC - MP = MUSIQUE PLUS - MMA = MUSIMAX - NW = NEWSWORLD - RDI = RÉSEAU DE L'INFORMATION - RDS = RÉSEAU DES SPORTS - TLC = THE LEARNING CHANNEL - TSN = THE SPORTS CHANNEL - TV5 = TÉLÉVISION INTERNATIONALE - YTV = YOUTH TV

Lara Fabian, chanteuse de l'année en France

LOUIS-BERNARD ROBITAILLE
collaboration spéciale, PARIS

Lara Fabian peut ne pas être gentille. Samedi soir, à Paris, sur la scène d'un Palais des Sports plein à ras bord (pas l'ombre d'un strapontin pour les membres de son équipe ou les amis dans cette salle de 4300 places), un humoriste d'un genre assez particulier s'était manifesté bruyamment à deux reprises, profitant d'un moment de silence dans deux chansons pour hurler dans l'obscurité. Une fraction de seconde de flottement chez la chanteuse, qui traîne par ailleurs une forte grippe et 39 degrés de fièvre.

Fin du spectacle, dernier rappel. Lara Fabian sort de scène et fonce dans les coulisses, le poing serré et l'air mauvais : « Si je le trouvais, celui-là, je lui mettrais mon poing sur la gueule. » Elle se précipite dans sa loge et referme la porte, sans même s'occuper de Patrick Bruel, venu voir le spectacle avec des amis.

Deux minutes plus tard, elle re-surgit de sa loge, large sourire aux lèvres : « Excusez-moi, il fallait que je me calme. Voulez-vous venir dans ma loge ? »

Ces jours-ci en France, Lara Fabian mène une vie infernale. « Nous sommes confrontés à un problème atroce, me dit son directeur de tournée François Blais : gérer le succès. »

L'année 98 avait commencé en fanfare, fin janvier, avec deux soirées à l'Olympia, prévues de longue date et qui se sont révélées triomphales : salle en délire, fans excités à la sortie. Le 20 février, elle est consacrée « révélation de l'année » aux Victoires de la musique. On rajoute deux soirs en avril au Palais des sports. Pendant ce temps, les « singles » et l'album *Pure* continuaient à se balader au sommet des divers « Top-50 ».

Après la trêve estivale, ça repart en septembre avec l'extravagant duo avec Johnny Halliday au Stade de France — trois fois 80 000 spectateurs. Et c'est reparti vers les sommets.

Il y avait eu une tournée de 12 villes en province et à Bruxelles, sa

ville natale. De grosses salles comparables à l'Olympia, entre 1500 et 2500 places. Cet automne, on a plus que doublé la dose. Entre le début octobre et le 18 décembre — où elle termine en apothéose au Zénith, la meilleure des grandes salles de spectacle à Paris (au moins 6500 places) — elle aura fait 25 villes différentes en France.

La petite différence tient à ce que, cette fois, on a dans tous les cas réservé les plus grandes salles disponibles : des « Zénith », des palais des sports et des arénas. Entre 3500 et 5000 places en moyenne. Avec une pointe à Lyon à 7500 spectateurs. Dans tous les cas Lara Fabian s'est produite à guichets fermés (il ne reste plus une place jusqu'à la fin de l'année, Zénith du 18 décembre inclus).

C'est plus gratifiant (et mieux payé) que le travail à la chaîne, mais les cadences ont quelque chose d'inférieur. Exemple : le 11 décembre, spectacle à Marseille ; le 12, Nîmes ; le 13, Monaco ; le 14, la plus grosse émission de variétés de la télé va la chercher en jet privé pour l'enregistrement à Paris ; le 15, spectacle à Cannes ; le 16, spectacle à Besançon. Avant le retour à Paris pour le 18.

« Je vais vous dire, finit-elle par lâcher sérieusement : je suis impressionnée par ce qui m'arrive... » Sa « manager » Lise Richard : « On est depuis le début dépassés par la vitesse du succès : dans chaque ville, on refuse du monde, on se



« Je vais vous dire, lâche sérieusement Lara Fabian : je suis impressionnée par ce qui m'arrive. »

rend compte qu'on aurait pu faire deux soirs. »

Difficile ces jours-ci d'éviter Lara Fabian. Chez les marchands de journaux, elle fait deux ou trois couvertures de magazines télé. Une semaine sur deux, le magazine à scandales *Voici* nous met à jour sur ses amours avec Patrick Fiori (le

chanteur français de... *Notre-Dame-de-Paris*). Outre les *Années-tubes*, elle fera deux grosses télévisions d'ici la fin de l'année. Dans les médias, son nom est automatiquement cité lorsqu'on parle des chanteuses de l'heure (avec... Céline Dion, comme par hasard).

En même temps qu'on joue à

guichet fermé, les ventes de disques reprennent de plus belle. L'album *Pure* vendrait ces jours-ci 30 000 exemplaires par semaine : on en est à 1,7 million et, chez Polydor, on est assuré d'atteindre les 2 millions. Hier, l'album se trouvait en 14^e position au Top-50. Juste derrière, *Carpe Diem* était au 16^e rang. Le « single » de *Si tu m'aimes* : au 11^e rang. En additionnant toutes les « rondelles », comme on dit poétiquement dans le métier, on arrive, selon Lise Richard, à 3,5 millions de copies. Pour une nouvelle venue dans la chanson, personne ne se souvient d'avoir vu un tel phénomène en France.

En fait, le succès en France a pris de telles proportions que l'album américain prévu pour le début 99 a été reporté à la fin du mois d'août. Avec le déploiement de l'artillerie lourde de Sony. L'album, terminé aux trois quarts, est composé à 80 % de chansons de Lara Fabian et Rick Allison, qui partent en janvier s'enfermer dans les studios de Los Angeles. En avril, un premier « single » sera lâché en même temps à travers le monde — sans doute un titre différent pour l'Europe et pour le marché nord-américain. Et, à la fin du mois d'août, le grand moment de vérité : le miracle qui s'est produit en France va-t-il se reproduire sur le marché américain, c'est-à-dire sur le toit du monde (des variétés) ?

Dans l'entourage de Lara Fabian, on commence à trouver normaux les miracles.

1948-1998

Fugue au Soleil

avec

AIR CANADA

grâce à

La Presse et **CITÉ ROCK DÉTENTE**
107.3 FM

15 paires de billets d'avion à gagner

À vous de choisir parmi les destinations suivantes :

Barbades • Bermudes • Bahamas • Antigua
Jamaïque • Ste-Lucie • Martinique
Guadeloupe • Hawaï

Ça vous intéresse ?
Voici comment participer :

- 1) Vous complétez le coupon du jour ci-dessous
- 2) Vous le télécopiez à CITÉ RockDétente avant midi au (514) 599.5877
- 3) Vous partez pour le bureau avec votre bikini et/ou votre brosse à dents
- 4) Vous écoutez CITÉ RockDétente

Tous les jours, du lundi au vendredi, entre le 16 novembre et le 4 décembre Nathalie St-Pierre tirera au hasard le nom d'un(e) gagnant(e) parmi les télécopies du jour reçues avant midi. Soyez prêt car elle pourrait vous rendre visite, à votre bureau, dans l'après-midi avec rien de moins qu'un certificat-cadeau Air Canada donnant droit à une paire de billets pour l'une des destinations de votre choix.

Pour recevoir votre prix vous devrez avoir sur votre bureau votre bikini et/ou votre brosse à dents, votre coupon de participation du jour dûment rempli et vous devrez, bien entendu, écouter CITÉ Rock-Détente 107.3

IMPORTANT
UN SEUL COUPON PAR PERSONNE
PAR JOUR SERA ACCEPTÉ

Nom : _____ Prénom : _____
Nom de l'entreprise : _____
Adresse : _____ Bureau : _____
Ville : _____ Code postal : _____
N° de téléphone au travail : _____

Les règlements du concours sont disponibles à La Presse et à CITÉ RockDétente.
La valeur totale des prix offerts est de 37 500 \$.

Coupon du 30 novembre 1998

Week-end

La guignolée

La Société de Saint-Vincent de Paul

Vous avez le pouvoir d'aider

Le vendredi 4 décembre

Collecte de denrées non-périssables et d'argent

Vous pouvez déposer vos dons aux endroits suivants :

La Presse
Angle Saint-Antoine et Saint-Laurent
de 7 h 30 à 17 h 30

TVA
Angle De Maisonneuve et Alexandre de Sève
de 6 h 00 à 20 h 00

CKMF
Angle Papineau et René-Lévesque Est
de 7 h 30 à 17 h 30

Centre MAXI
Angle Chemin Chambly et Jacques-Cartier Longueuil
de 6 h 00 à 20 h 00

Place Ville Marie
Plaza Galerie des Boutiques
de 7 h 00 à 15 h 00

Les Halles de la Gare
Gare Centrale Le passage et la Grande Scène
de 7 h 00 à 15 h 00

Place Bonaventure
Galerie des Boutiques
de 7 h 00 à 19 h 00

La Tour de la Bourse
Entrée principale - Passage Place Victoria
de 7 h 00 à 15 h 00

Succursale Jean Coutu
de votre quartier

La Société de Saint-Vincent de Paul
1930, rue Champlain
de 7 h 30 à 20 h 00

Dons en argent par la poste :

La Société de Saint-Vincent de Paul
1930, rue Champlain
Montréal, Québec H2L 2S8

Nous comptons sur votre générosité. Merci !